

DIPLOMATIE

Fin de fonctions du consul général d'Algérie à Marseille (Présidence)

P. 24

ALGÉRIE-CHINE

L'Algérie ratifie le mémorandum d'entente relatif à l'initiative de la Ceinture économique de la Route de la soie

P. 24

ALGÉRIE-RUSSIE

Intense activité de Mme Tamazirt en marge du Salon russe de l'industrie "Innoprom"

P. 7

APRÈS LE 9 JUILLET:

S'inspirer de la Loi fondamentale pour éviter tout risque de vide constitutionnel

La prolongation du mandat du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, jusqu'à l'élection d'un président de la République suivant l'avis du Conseil constitutionnel est, selon des juristes, une Fetwa (jurisprudence) procédant de «l'esprit même de la Constitution» dans le but de garantir «la pérennité des institutions de l'Etat et d'éviter tout risque de vide constitutionnel». L'avis rendu par le Conseil constitutionnel portant prolongation du mandat du chef de l'Etat, dont la durée de quatre-vingt-dix (90) à la tête de l'Etat pour «l'organisation de l'élection présidentielle» s'est achevé hier, est une «mesure exceptionnelle pour situation exceptionnelle» intervenant après la constatation de «l'impossibilité» de la tenue de la présidentielle, initialement prévue le 4 juillet, expliquent les spécialistes pour qui cette mesure vise à concrétiser «le principe de la continuité de l'Etat» et à «éviter le vide constitutionnel et le blocage des institutions de l'Etat».

P. 3



APN

Election aujourd'hui du nouveau président

P. 3

L'ANCIEN MINISTRE DE LA COMMUNICATION, ABDELAZIZ RAHABI :

«Accélérer l'élection d'un président légitime aidera à s'affranchir de la situation que traverse le pays»

P. 4

Marches pacifiques d'étudiants pour un changement radical du système et "l'instauration d'un Etat de droit"

P. 4

ALIMENTATION :

Recul de +10,5% de la facture d'importation les 5 premiers mois de 2019

P. 6

SANTÉ

CANCER DE L'OVAIRE :

Avoir un enfant réduit le risque de 20%

P.p 12-13

F **OTBALL**

CAN-2019 DE (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE- CÔTE D'IVOIRE :

Comme on se retrouve...

La sélection ivoirienne de football constituera le prochain écuil de l'équipe algérienne en quarts de finale de la CAN-2019, demain au stade de Suez (17h00 algériennes), dans ce qui sera la troisième confrontation entre les deux pays à ce stade de la compétition d'une phase finale.

P.p 21-22



PÉTROLE :

Le panier de l'Opep à plus de 64 dollars le baril

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Khenchela

P. 24

EQUIPE NATIONALE

Andy Delort demande le changement de sa nationalité sur le jeu FIFA

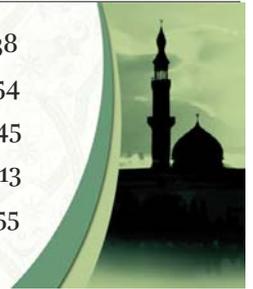
Dans un message publié hier sur sa page twitter, l'international algérien, Andy Delort, a formulé une demande auprès du producteur de jeux vidéo mondialement connu EA sports, pour changer sa nationalité dans le jeu. Le pensionnaire du HSC Montpellier (Ligue 1 française), qui a opéré un changement de nationalité sportive pour rejoindre les Verts en juin dernier et avec qui il dispute actuellement sa première CAN en Egypte, a demandé aux créateurs du jeu de bien vouloir modifier sa nationalité sur sa propre fiche technique dans ce jeu qui a des millions de fans à travers le monde.



Horaire des prières

Mercredi 7 Dhou al qi'da 1440

Fajr	03:38
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:13
Isha	21:55

RENDEZ-VOUS AVEC L'HISTOIRE
Rencontre sur «Le rôle de l'élite dans la transmission du message historique»

Sous le patronage du ministère des moudjahidine, le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 9h30, le 214e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», sous le thème «Le rôle de l'élite dans la transmission du message historique». La rencontre sera encadrée par des professeurs universitaires et des spécialistes en présence de personnalités historiques, d'étudiants et de représentants de la presse.

LE 13 JUILLET À LA SALLE IBN ZAYDOUN
Concert de musique andalouse

Dans le cadre de ses activités culturelles et artistiques, l'Office Riadh El Feth, organise samedi 13 juillet à partir de 19h30, à la salle Ibn Zaydoun, une soirée musicale andalouse animée par l'association Chams pour les arts thérapeutiques.

BLIDA
Portes ouvertes sur la Gendarmerie nationale

Une affluente considérable de citoyens a marqué l'ouverture, mardi à Blida, des Journées "portes ouvertes" sur le corps de la Gendarmerie nationale (GN). La manifestation, abritée par le Centre d'information territoriale de l'Armée nationale populaire (ANP) et la place de la "liberté", du centre-ville de Blida, a attiré un grand nombre de citoyens, des jeunes notamment, venus s'enquérir des conditions et critères d'enrôlement dans ce corps d'arme.

ENVIRONNEMENT
Session de formation en faveur des journalistes

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a organisé une session de formation sur le thème de l'environnement au profit des journalistes, dans le cadre de la convention conclue avec le ministère de la Communication. Cette formation dont la clôture est prévue demain jeudi, a profité à des journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique au niveau des wilayas de Tipasa, de Sidi Bel Abbès, de Mostaganem et de Boumerdes. Concernant le programme de cette session, il prévoit une série de thèmes dont la conservation de la biodiversité, la gestion intégrée des déchets, l'économie verte et les énergies renouvelables, l'éducation environnementale pour un développement durable et la production propre et la consommation durable.



Météo



	Max	Min
Alger	32°	24°
Oran	31°	21°
Annaba	37°	26°
Béjaïa	29°	23°
Tamanrasset	40°	27°

CASBAH DE BÉJAÏA
Spectacle pour enfants

Les activités culturelles et artistiques reprennent au niveau de la Casbah de Béjaïa avec au programme ce soir à partir de 21h, spectacle pour enfants intitulé «Les aventures de Nounou».

▶ ETÉ 2019
2.200 enfants des wilayas de l'intérieur en vacances à Boumerdes

Pas moins de 2.200 enfants des wilayas de l'intérieur du pays ont passé leurs vacances au niveau des plages de Boumerdes, dans le cadre du programme de la campagne estivale. Agés entre 6 et 14 ans, ces enfants ont été répartis sur quatre sessions de vacances de 550 enfants, d'une durée de 15 jours chacune. Ces sessions, dont la première a été lancée le 19 juin dernier, alors que la dernière prendra fin samedi prochain, ont profité à des enfants des wilayas de Tissemsilt, Khenchla, Batna et Souk Ahras. Ajoutant que ces jeunes colons, ayant bénéficié d'un encadrement assuré par des animateurs et éducateurs du secteur local de jeunesse et des sports, ont été hébergés au niveau du centre de vacances et de loisirs d'El Kerma (ville de Boumerdes), l'auberge de jeunes de Boudouaou El Bahri, et les camps de toile 1et 2 de la ville de Dellis. Un programme d'animation spécial a été concocté à leur profit, avec la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour sa mise en œuvre.

▶ CAN 2019
800 supporters se rendront en Egypte pour soutenir les Verts

Après la brillante qualification de l'équipe nationale de football aux quarts de finale de la coupe d'Afrique des nations 2019, le ministère de la Jeunesse et des Sports, en partenariat avec Touring voyage Algérie (TVA) et la compagnie nationale aérienne Air Algérie, organise le déplacement de 450 personnes à Suez (Egypte) où se déroulera la prochaine rencontre, jeudi 11 juillet à 17h. La formule retenue, qui comprend le transport par avion charter, le transfert par bus vers le stade ainsi que le ticket d'accès à la rencontre, est disponible au prix de 35 000 DA par personne, un prix rendu possible grâce au concours des pouvoirs publics et de certains sponsors. Deux avions supplémentaires ont été ajoutés pour transporter 350 autres supporters.

▶ TISSEMSILT
Mort de poissons dans le barrage de Bougara

Des poissons morts ont été retrouvés cette semaine dans le barrage de Bougara (Tissemsilt). Une faible quantité de poissons "barbus" et "carpes" de petites tailles (20 à 250 grammes) a été découverte flottant à la surface les 6 et 7 juillet en cours à cause de la hausse de la température et la baisse du niveau d'eau du barrage, qui auraient provoqué une diminution de l'oxygène conduisant à une suffocation. Une commission de wilaya a été constituée de représentants des directions de l'Environnement, des Ressources en eau, de la Station de la pêche et des ressources halieutiques et de l'Agence nationale des barrages et transferts, et s'est rendue sur place pour constater ce phénomène et prendre les mesures nécessaires. La station précitée a contacté le Centre national de recherche et études de la pêche et de l'aquaculture de Bousmail (Tipaza) relevant du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour prendre des échantillons d'eau du barrage et des poissons morts pour effectuer des analyses en laboratoire sur les causes réelles de ce phénomène.

APRÈS LE 9 JUILLET: S'inspirer de la Loi fondamentale pour éviter tout risque de vide constitutionnel

La prolongation du mandat du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, jusqu'à l'élection d'un président de la République suivant l'avis du Conseil constitutionnel est, selon des juristes, une Fetwa (jurisprudence) procédant de «l'esprit même de la Constitution» dans le but de garantir «la pérennité des institutions de l'Etat et d'éviter tout risque de vide constitutionnel».

L'avis rendu par le Conseil constitutionnel portant prolongation du mandat du chef de l'Etat, dont la durée de quarante-vingt-dix (90) à la tête de l'Etat pour «l'organisation de l'élection présidentielle» s'achève mardi, est une «mesure exceptionnelle pour situation exceptionnelle» intervenant après la constatation de «l'impossibilité de la tenue de la présidentielle, initialement prévue le 4 juillet, expliquent les spécialistes pour qui cette mesure vise à concrétiser «le principe de la continuité de l'Etat» et à «éviter le vide constitutionnel et le blocage des institutions de l'Etat».

A ce propos, le professeur de droit à l'Université d'Alger, Amar Belhimer, a indiqué à l'APS, que le Conseil constitutionnel «en se prononçant pour la prolongation de la durée durant laquelle la charge de chef de l'Etat doit être assumée, s'est éloigné de la lettre du texte fondamental mais a néanmoins respecté son esprit, et ce, en agissant dans le large cadre constitutionnel et dans le cadre des lois institutionnelles existantes afin d'éviter tout vide susceptible de mettre en péril la stabilité et la sécurité de l'Etat».

Réagissant aux critiques de certains juristes quant à la teneur de l'avis du Conseil constitutionnel, M. Belhimer affirme que «l'initiative du Conseil constitutionnel est réputée être en marge de la Loi fondamentale en ce sens que qu'elle s'appuie sur les articles 7 et 8 qui confèrent la souveraineté au peuple, dans le but d'éviter le vide constitutionnel et d'élargir l'effet de l'article 102 pour éviter le recours à l'article 107 en cas de péril pour les institutions, la sécurité, la stabilité et la souveraineté nationale».

L'alinéa 6 de l'article 102 de la Constitution dispose que «le président du Conseil de la Nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées».

L'article 107 prévoit, quant à lui, l'état d'exception «lorsque le pays est menacé d'un péril imminent dans ses institutions, dans son indépendance ou dans son intégrité territoriale...l'état d'exception habilite le président de la Ré-

publique à prendre les mesures exceptionnelles que commande la sauvegarde de l'indépendance de la nation et des institutions de la République».

Pour cet expert «le maintien de Bensalah à la tête de l'Etat après le 9 juillet conformément aux stipulations de l'article 102 de la Constitution dénote la faiblesse de l'édifice institutionnel et juridique de tout le système algérien et montre clairement les défaillances du système présidentiel exclusif, ayant abouti à un vide qui représente un danger pour le pouvoir central et l'Etat en général», en raison «d'une unicité du pouvoir exécutif qui a marginalisé l'action gouvernementale basée sur une majorité parlementaire fictive», a-t-il dit.

La décision du Conseil Constitutionnel du 7 juin dernier «a confié au chef de l'Etat la mission de convoquer à nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du président de la République et sa prestation de serment».

Par cette mesure, le Conseil Constitutionnel proroge le mandat du chef de l'Etat sans tenir compte des dispositions de l'article 102 qui fixe à 90 jours au maximum ce délai, ce qui pose la question du respect par le Conseil Constitutionnel des prérogatives qui lui sont conférées en vertu de l'article 182, à savoir «le respect de la Constitution».

Sortie de crise: la solution optimale doit être politique et constitutionnelle

Commentant la crise politique que traverse le pays, M. Belhimer considère que la solution optimale doit être politique et constitutionnelle, soulignant «l'impératif, dans les deux cas, d'une réforme radicale».

Dans ce sens, il s'interroge sur «comment réaliser la revendication d'une transition et d'une assemblée constituante sans éloigner les partis des anciennes influences et pratiques, alors qu'ils prônent la démocratie, la transparence et le respect des droits de l'Homme?».

De même qu'il s'interroge sur «la possibilité de réaliser cette revendication sans la levée des restrictions dans son indépendance ou dans son intégrité territoriale...l'état d'exception habilite le président de la Ré-



la révision du champ médiatique en général? Pour sa part, la constitutionnaliste Fatiha Benabou considère que le Conseil constitutionnel a rendu sa décision en vue de «préserver les institutions de l'Etat» et de «garantir l'organisation de l'élection présidentielle».

Elle estime que «L'Etat ne doit pas rester sans institution constitutionnelle pour gérer ses affaires et un chef de l'Etat garant de sa pérennité».

Me Benabou a mis en garde contre «des risques» induits par le vide constitutionnel «que le pays n'a jamais connu depuis son indépendance».

La Constitution «ne prévoit aucune prorogation pour le chef de l'Etat, néanmoins la crise politique que traverse le pays a requis une disposition juridique exceptionnelle prorogeant le mandat du chef de l'Etat jusqu'à l'élection d'un président de la République», a rappelé Me Benabou.

Pour elle «un dialogue sérieux et civilisationnel est la seule voie pour l'édification d'un Etat démocratique sur des fondements solides et ainsi éviter le vide constitutionnel qui menace la sécurité et la stabilité de l'Etat», appelant les parties qui rejettent le dialogue à «la raison» et à s'exprimer autour d'une table qui doit «réunir tous les Algériens sans exclusive, car seules les solutions consensuelles sont à même de mener le pays à bon port».

Le Conseil constitutionnel s'était prononcé, par décision du 1er juin 2019, pour le rejet des dossiers de deux postulants à la candidature, en vue de l'élection d'un président de la République prévue le 04 juillet, et conclu «à l'impossibilité d'organiser cette élection présidentielle et la réorganisation de celle-ci de nouveau», précisant «il revient au Chef de l'Etat de convoquer de nouveau le corps électoral et de parachever le processus électoral jusqu'à l'élection du Pré-

sident de la République et la prestation du serment constitutionnel».

Dans les attendus de sa décision, le Conseil constitutionnel se réfère au préambule de la Constitution qui prévoit en son 12ème paragraphe que «la Constitution est au-dessus de tous, elle est la loi fondamentale qui garantit les droits et libertés individuels et collectifs, protège la règle du libre choix du peuple, confère la légitimité à l'exercice des pouvoirs, et consacre l'alternance démocratique par la voie d'élections libres et régulières».

Le Conseil constitutionnel s'est également référé aux articles 78, 102 alinéa 6, 182 et 193 de la Constitution.

Ainsi, l'article 7 stipule que «le peuple est la source de tout pouvoir» et que «la souveraineté nationale appartient exclusivement au peuple».

L'article 8 dispose que «le pouvoir constituant appartient au peuple» qui «exerce sa souveraineté par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne».

L'article 182 définit les prérogatives du Conseil constitutionnel, à savoir, qu'il veille à la régularité de l'opération d'élection du Président de la République, tandis que l'article 193 dispose que les pouvoirs publics en charge de l'organisation des élections sont tenus de les entourer de transparence et d'impartialité.

Considérant que «des lors que la Constitution prévoit que la mission essentielle dévolue à celui investi de la charge de Chef de l'Etat est d'organiser l'élection du Président de la République, il y a lieu de réunir les conditions adéquates pour l'organisation de cette élection dans la transparence et la neutralité en vue de préserver les institutions constitutionnelles qui concourent à la réalisation des aspirations du peuple souverain».

APN

Election aujourd'hui du nouveau président de l'APN

L'Assemblée populaire nationale (APN), tiendra aujourd'hui une séance plénière consacrée à l'élection du nouveau président de l'APN, a indiqué mardi un communiqué de cette instance législative.

L'APN poursuivra ses travaux ce matin en séance plénière pour l'adoption du rapport de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés sur la vacance du poste du président de l'APN.

Une autre plénière aura lieu dans l'après midi pour l'élection du nouveau président de l'APN, précise la même source.

Le Bureau de l'APN avait tenu, dimanche dernier, une réunion, sous la présidence du vice-président, Abderrezak Terbeche, consacrée à l'examen du rapport de la Commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN portant validation de la vacance du poste de président de l'APN et concertation autour de la date de la séance de l'élection du nouveau président.

Les membres de la Commission des affaires juridiques ont confirmé la vacance du poste du président de l'APN après avoir pris acte de la démission présentée par l'ancien président Mouad Bouchareb.

Le bureau de l'APN a procédé, par la suite, à la mise en œuvre des dispositions de l'article 10 du règlement intérieur en soumettant à la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés le dossier de vacance de la présidence de l'APN par suite de démission.

Selon l'article 10 du règlement intérieur de l'APN, «en cas de vacance de la présidence de l'Assemblée populaire nationale (APN) par suite de démission, d'incapacité ou d'incompatibilité ou de décès, il est procédé à l'élection du président de l'APN suivant les mêmes modalités prévues par le présent Règlement intérieur, dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la déclaration de la vacance».

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale se réunit obligatoirement pour constater la vacance et saisir la Commission chargée des affaires juridiques.

La Commission élabore un rapport constatant la vacance et le soumet en séance plénière pour adoption de la majorité des membres de l'Assemblée.

Dans ce cas, l'opération de l'élection est dirigée par le doyen des vice-présidents non candidat assisté des deux plus jeunes membres de l'APN, a ajouté le communiqué.

Pour rappel, M. Bouchareb avait démissionné le jour même où était prévue la séance de clôture de l'APN, ce qui a entraîné le report de la cérémonie de clôture jusqu'à l'élection d'un nouveau président de la chambre basse.

La démission de Bouchareb est intervenue suite au refus de plusieurs députés de collaborer avec lui tout en gelant les activités des structures de l'Assemblée.

Les mêmes députés ont empêché, également, la tenue de la dernière plénière avant la clôture de la session, laquelle était consacrée au vote du rapport de la Commission des affaires juridiques concernant la validation de la qualité de membre de nouveaux députés.

La plupart de ces députés, qui ont fermé l'accès à la salle devant abriter cette séance et celui réservé aux journalistes, appartiennent au groupe parlementaire du parti du Front de libération nationale (FLN), outre des députés de l'opposition qui suivaient le déroulement de ces faits depuis le hall de l'APN, tout en exprimant leur soutien au «gel des travaux de la chambre basse du parlement jusqu'au départ de Mouad Bouchareb».

Un collectif de présidents à l'Assemblée populaire nationale (APN) avait appelé M. Mouad Bouchareb, à «déposer sa démission immédiatement» de la présidence de la chambre basse du Parlement avant la clôture de la session parlementaire.

Pour rappel, Mouad Bouchareb, 48 ans, a été élu président de l'APN, le 24 octobre 2018, en remplacement de Saïd Bouhadja auquel la confiance a été retirée par la majorité des députés.

POLITIQUE Marches pacifiques d'étudiants pour un changement radical du système et «l'instauration d'un Etat de droit»

Des étudiants de plusieurs wilayas du pays ont réitéré en ce 20ème mardi de leur marche pacifique «le changement radical du système de gouvernance», «l'instauration d'un Etat de droit», et «l'avènement d'une nouvelle République».

Dans le Centre du pays, des centaines d'étudiants ont marché pacifiquement dans les villes de Tizi-Ouzou, Bouira et Bejaïa pour réclamer avec instance «le changement radical du système de gouvernance» et «le départ de tous ses symboles».

A Bejaïa et Bouira, les étudiants qui avaient emprunté les itinéraires habituels à partir de leurs campus pour sillonner les artères principales de leurs villes respectives, ont réitéré, à travers des slogans et des chants, leurs exigences pour instaurer «une période de transition devant permettre la réunion des conditions nécessaires pour l'avènement d'une République nouvelle», «la libération des détenus d'opinions» et «l'instauration d'un Etat de droit».

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, les étudiants ont rejoint une marche d'élus, initiée par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) ayant regroupé des élus à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et aux assemblées populaires communales (APC) de différentes formations politiques, pour demander «la libération des manifestants interpellés à Alger», lors des marches de ce dernier vendredi.

Cette marche qui a également regroupé des avocats, des citoyens et des membres de familles de manifestants détenus, a été précédée d'un rassemblement à l'intérieur du siège de la wilaya, durant lequel des chansons engagées ont été diffusées et/ou chantées par les présents qui ont appelé au changement du système.

Les participants à cette action se sont ensuite rendus au tribunal de la ville en passant par la rue Chikhi Amar, pour obtenir justice en faveur de la libération des «détenus d'opinion» parmi lesquels une élue du RCD à l'APW de Tizi-Ouzou.

Dans l'Est du pays, Les étudiants de l'université Frères Mentouri de Constantine ont marché pacifiquement en direction du centre-ville en passant par les avenues Abane Ramdhan et Belouizdad renouvelant les revendications de «changement du système et de départ de ses symboles».

Les manifestants ont appelé à concrétiser le principe de la Constitution qui affirme que «le peuple est source de pouvoir».

A Annaba, des universitaires se sont rassemblés devant le théâtre régional Azzedine Medjoubi, au centre-ville, scandant «pas d'élection jusqu'au départ des symboles du système».

Dans l'Ouest du pays, les étudiants de l'université 'Abou Bakr Belkaid' de Tlemcen ont pris part à cette 20ème marche pacifique pour appuyer les revendications du Hirak.

Prenant le départ à partir de la faculté de médecine pour traverser les principales artères du centre-ville, avant de se rassembler devant le siège de la wilaya, les universitaires ont hissé des pancartes et scandé des slogans reflétant les revendications du mouvement populaire, tout en soulignant la possibilité d'entamer un dialogue national «sous condition du départ de tous les symboles du système.» La marche s'est déroulée dans le calme et dans l'ordre.

Les étudiants ont réaffirmé leur détermination à poursuivre leur mouvement, chaque mardi, tout le long de la période estivale.

APS

L'ANCIEN MINISTRE DE LA COMMUNICATION, ABDELAZIZ RAHABI : «Accélérer l'élection d'un président légitime aidera à s'affranchir de la situation que traverse le pays»

L'ancien ministre de la Communication, Abdelaziz Rahabi a affirmé, hier, que l'accélération de l'élection d'un président légitime aidera à s'affranchir de la situation actuelle que traverse le pays et contribuera à «concrétiser les revendications du Hirak».

M. Rahabi est revenu, dans un entretien accordé au journal *El Khabar*, sur l'échéance présidentielle, relevant que l'accélération de l'élection d'un nouveau président du pays sera un facteur favorisant la sortie de la situation que traverse le pays, une situation qui ressemble, a-t-il dit, à «un cas de non-Etat».

Il a souligné, dans ce cadre, que l'élection d'un président permettra d'avoir une partie claire représentant le pouvoir et jouissant de la légitimité requise et sur laquelle on peut faire pression pour satisfaire toutes les revendications du Hirak.

Pour M. Rahabi, la crainte d'organiser l'élection présidentielle dans le cadre de la Constitution actuelle, sous prétexte que cette élection «reproduira un nouveau Bouteflika» est «non justifiée», appuyant ses propos par le fait que le Hirak populaire surveillera tous les gestes et engagements du prochain président. Pour ce qui est de ses projections concernant l'organisation de l'Élection présidentielle en cas d'entame du dialogue, M. Rahabi a indiqué que ce rendez-vous «est soumis à la réalité du terrain», d'autant plus que la détermination de sa date est tributaire de la création

d'une Instance indépendante d'organisation des élections, de la création de toutes les conditions politiques ainsi que de l'instauration d'un climat propice.

Par ailleurs, l'interlocuteur qui exposait sa position envers plusieurs questions qui se posent sur la scène politique, a relevé l'importance d'ouvrir la porte du dialogue sans exclusion, affirmant que parvenir à une issue démocratique à la crise que traverse le pays, exige la présentation d'une série de concessions possibles qui «ne compromettent pas les revendications du Hirak populaire». Considérant, à ce propos, qu'«en principe, tout peut être soumis au dialogue», et qu'il «est certain qu'à mesure que la crise se prolonge et prend de l'ampleur, nous perdons davantage de temps», M. Rahabi a ajouté que «nous devons entamer le dialogue et consentir des concessions». A une question sur la raison derrière l'abandon du principe de départ du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah dans la plateforme des assises nationales de dialogue organisées en début de la semaine en cours, M. Rahabi a rappelé que ce document «consensuel» avait été adopté «pour



ne pas étouffer, augmenter les opportunités consentuelles et aller vers le dialogue». Cet amendement a été proposé avant même le dernier discours du chef de l'Etat, a-t-il tenu à préciser, indiquant que ce qu'il importe actuellement c'est que la plateforme sur laquelle ont convenu 11 partis politiques et 30 syndicats «créer une nouvelle dynamique au sein de la classe politique».

Déplorant, à ce propos, l'inexistence d'une nouvelle élite politique apte à adopter le dialogue escamoté, en conséquence à «l'inhumation de l'action politique ces dernières années», M. Rahabi a affirmé que «nous n'avons pas consacré la culture du dialogue, sauf que nous nous précipitons seulement en moment de crise», c'est d'ailleurs là une problématique qui peut tirer une réponse de «la dynamique» émanant des assises du dialogue. L'Etat

devrait, en contre partie, «donner des signes positifs quant à son intention d'entamer un dialogue sérieux et responsable pour aboutir à une véritable Présidence à travers laquelle les Algériens élisent leur président en toute liberté». Toutefois, le dialogue reste principalement tributaire du départ du Gouvernement, a précisé l'ancien diplomate qui «ne voit pas de raison de son maintien à ce jour», estimant que «l'actuel Gouvernement est une extension du Gouvernement de Bouteflika».

«Le maintien du Gouvernement actuel est, certes, stipulé par la Constitution, cependant la logique de s'attacher à la Constitution et à la solution constitutionnelle est désormais inutile, partant du principe que la solution politique à même de faire sortir le pays de la crise actuelle est recherchée aujourd'hui plus que jamais».

LE PRÉSIDENT DU PARTI «TALAIE EL HOURRIYET», ALI BENFLIS : L'élection présidentielle est «la voie la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays»

Le président du parti «Talaie El Hourriyet», Ali Benflis a estimé, hier à Alger, que l'organisation de l'élection présidentielle «représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays», en plaidant pour le changement du régime politique et une nouvelle Constitution pour un Etat de droit.

«Dire que l'organisation des élections présidentielles représente la voie la moins longue, la moins risquée et la moins coûteuse pour le pays, ce n'est absolument pas nier le caractère impératif du changement de régime politique, de l'organisation d'une transition démocratique et de l'élaboration d'une nouvelle Constitution pour un Etat de droit», a-t-il écrit dans une contribution publiée par le quotidien *El-Watan*.

Il a affirmé, à ce titre, que «le prochain mandat présidentiel sera un mandat de transition plein et entier», estimant que «c'est dans ce cadre-là que se trouve la place naturelle de la transition démocratique, de la nouvelle Constitution et de l'objectif global de changement de régime politique».

C'est même «une occasion historique» qui s'offre aux Algériens, selon Benflis qui a appelé à «faire des prochaines élections présidentielles autre chose qu'un autre faux-fuyant, un autre sursis accordé à un régime politique en voie de déchéance ou un semblant de changement sans le changement».

Le président du parti «Talaie El Hourriyet» (avant-gardes des libertés) a mis en garde, à ce titre, contre «l'ouverture précipitée» de

ces chantiers.

Pour M. Benflis, «sans un président légitime, sans un gouvernement qui serait l'émancipation d'une volonté populaire exprimée sans craintes et sans contraintes, l'ouverture précipitée de ces chantiers relèverait du saut vers l'inconnu et participerait, en plus imagé, au navire que l'on veut mener à bon port sans personne aux commandes».

Le forum national pour le dialogue qui a tenu samedi une réunion à Alger pour tenter de trouver une solution à la crise «ne réclame pas la paternité d'une solution miracle», a-t-il encore ajouté, soulignant que «la solution durable et définitive à la crise actuelle ne saurait provenir que d'un grand dialogue national autour d'un compromis national».

Néanmoins, le président du parti «Talaie El Hourriyet» a affirmé que ce forum «s'appuie sur quelques évidences pour poser les fondements d'une sortie de crise qui reste à notre portée», citant à ce propos, «la grave crise politique» et ses conséquences économiques, sécuritaires et sociales.

Il a cité également dans le même ordre d'idées, les risques de «dérives» et de «dérapages» de cette crise qui dure, ainsi que le fait que les objectifs du changement et du renouveau à atteindre font l'objet d'un consensus national, mais aussi la conviction qu'un grand dialogue national peut aider à surmonter l'impasse actuelle.

Pour l'ancien chef du gouvernement, les objectifs de la révolution pacifique «ne sont atteints d'aucune équivoque».

Ces objectifs, a-t-il poursuivi, concernent «l'édification d'un Etat de droit où la souveraineté populaire tiendrait toute sa place, où la citoyenneté ne serait plus un autre concept trompeur et où les droits et les libertés individuelles et collectives seraient respectés, protégés et garantis de manière intransgressible».

Il a relevé, à ce titre, l'existence d'un «véritable consensus national» sur l'objectif global de changement de régime auquel aspirent les Algériens, mais aussi sur la nécessité d'aller vers une «phase de transition» ou encore sur l'importance d'élaborer une «nouvelle Constitution». «L'objectif global de changement de régime, de même que la phase de transition devant y conduire et la nécessité d'une nouvelle Constitution devant servir à son encadrement, font, de fait, l'objet d'un véritable consensus national», a-t-il soutenu.

L'ancien Chef du gouvernement a souligné, toutefois, que les Algériens restent divisés sur la voie et les moyens de leur réalisation effective.

«C'est sur le choix de cette voie-là qu'apparaissent aujourd'hui les lignes de clivage les plus profondes et les points de divergence les plus forts», a-t-il expliqué.

Selon M.

Benflis, «ce qui fait encore débat, c'est le choix du moment le plus propice et le plus opportun pour l'ouverture de l'ensemble de ces chantiers dont l'extrême sensibilité et la grande complexité n'échappent à personne».

GHARDAÏA: M. Beldjoud : «Vers la relance du projet de la nouvelle ville d'El-Menea»

Les pouvoirs publics sont déterminés à relancer le projet de la nouvelle ville d'El-Menea (270 km au sud de Gharđaia), a affirmé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya déléguée d'El-Menea (Gharđaia).

Le ministre a réitéré, devant la société civile locale, l'engagement des autorités du pays à «concrétiser le projet sur le terrain afin d'améliorer l'attractivité de la région et lui permettre de jouer pleinement son rôle de wilaya déléguée». Il a en outre mis l'accent sur l'approche participative et pragmatique pour la concrétisation de ce projet structurant qui s'inscrit dans le cadre du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT). Créé par décret de novembre 2007, le projet de la nouvelle ville d'El-Menea, qui s'étend sur une superficie de plus de 600

ha, a accusé un retard considérable avant d'être annulé faute de financement. L'annonce de la relance de ce projet a suscité une large satisfaction chez la population locale. En visitant le nouveau pôle urbain de Hassi El-Gara, implanté sur une superficie de 300 ha à une dizaine de kilomètres au Sud d'El-Menea et dont les travaux sont en cours d'achèvement, le ministre a fait part d'un nouveau quota de 750 unités qui s'ajouteront aux 1.475 logements déjà existants dans cette région qui compte une population de 34.000 habitants. Auparavant, M. Beld-

joud a inspecté les projets de réalisation de 200 logements dans la zone urbaine de Oued-Nechou, près de Gharđaia, et des logements du programme AADL implantés dans la zone de Noumérat, ainsi que le 3ème pôle universitaire de 3.000 places pédagogiques, englobant un Institut des sciences techniques de 2.000 places et un Institut des activités sportives



de 1.000 places. Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a insisté sur le respect des délais de réalisation et la qualité des travaux.

FORMATION

Les écoles de formation professionnelle privées doivent s'ouvrir sur le tissu économique



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Belkheir Dada Moussa a souligné, hier à Mostaganem, que les écoles de formation professionnelle privées doivent s'ouvrir sur le tissu économique et être en complémentarité avec les établissements publics de formation. En visitant une école privée agréée par l'Etat à Mostaganem, le ministre a déclaré que "cette ouverture doit être ponctuée par la signature de conventions de formation suivant la demande, la création d'un espace d'apprentissage et l'organisation de stages pratiques au sein des entreprises économiques". Belkheir Dada Moussa a appelé les responsables des établissements publics de formation à tisser des liens avec ceux du privé en organisant des journées d'information et d'étude sur les perspectives de la formation professionnelle, signalant que son département ministériel recense 1.295 instituts et centres de formation professionnelle et d'apprentissage CFPA au niveau national et plus de 700 établissements privés agréés. Le ministre a présidé, lors de sa visite, une cérémonie de sortie de la promotion professionnelle de la session de février 2019 constituée de 1.790 stagiaires, suivi un exposé sur la situation du secteur dans la wilaya de Mostaganem et assisté à une exposition sur les instituts et CFPA tenus au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "cha-

hid Mokhtari Benchaâ". En marge de cette visite, il a annoncé la reconversion d'un CFPA de la wilaya de Mostaganem cette année en institut national spécialisé en vue d'élargir les offres de formation et encourager le secteur économique à contribuer à la formation de la main d'œuvre qualifiée. Au sujet d'ouverture d'annexes de formation professionnelle dans les zones d'activités dont celle à Bordjia (60 usines) dans la commune de Hassiane au sud de Mostaganem, M. Dada Moussa a déclaré que les responsables locaux peuvent créer ces structures suivant la demande et les moyens disponibles. Sur la possibilité d'utilisation du matériel et équipements techniques vétustes aux établissements du secteur de l'éducation nationale (ex techniques), le ministre a fait savoir que son département ministériel est en phase d'étude de la question au niveau local selon les besoins du secteur de la formation professionnelle et à travers les comités ministériels communs pour valoriser le matériel et son utilisation. Belkheir Dada Moussa a déclaré "nous oeuvrons à la création des ponts de complémentarité entre les trois secteurs (formation professionnelle, enseignement supérieur et éducation nationale)", ajoutant "qu'est ce qui empêche un étudiant universitaire d'effectuer ses applications au niveau d'un centre de formation professionnelle".

ENVIRONNEMENT: Session de formation en faveur des journalistes

Le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables a organisé une session de formation sur le thème de l'environnement au profit des journalistes, dans le cadre de la convention conclue avec le ministère de la Communication.

Cette formation dont la clôture est prévue demain jeudi, a profité à des journalistes de l'audiovisuel, de la presse écrite et électronique au niveau des wilayas de Tipasa, de Sidi Bel Abbès, de Mostaganem et de Boumerdes", a précisé un communiqué du ministère de l'Environnement.

Concernant le programme de cette session, il prévoit une série de thèmes dont la "conservation de la biodiversité, la gestion intégrée des déchets, l'économie verte et les énergies renouvelables, l'éducation environnementale pour un développement durable et la production propre et la consommation durable".

"L'objectif principal de ce programme de formation est de permettre aux journalistes d'acquiescer et/ou d'approfondir leurs connaissances sur la préservation de l'environnement et le développement durable, et partant de leur permettre de contribuer à l'instauration d'une culture environnementale à travers la sensibilisation à la protection de l'environnement". Une deuxième session du programme de formation est prévue en septembre prochain dans d'autres wilayas.

SÉCURITÉ SOCIALE

Alléger les procédures administratives pour répondre aux aspirations des citoyens

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Hassan Hedam, a exhorté hier à Sétif les cadres de son département à alléger les procédures administratives autant que possible afin de répondre aux aspirations des citoyens.

Au cours de sa tournée à travers les diverses structures et dans son allocution devant les cadres locaux de son département au cours de la séance de travail tenue au siège de la wilaya, le ministre a appelé à améliorer les conditions d'accueil et d'accorder un intérêt particulier aux catégories précaires, retraités et personnes

à besoins spécifiques. Il a aussi préconisé à la relance du travail de la commission de wilaya de promotion de l'emploi devant constituer «une locomotive de l'emploi».

Le ministre a exhorté le directeur local de l'emploi à préserver la dynamique actuelle enregistré dans la wilaya ayant permis «le bon qualitatif» d'y réduire le taux de chômage à 6,48% qui, a-t-il noté, constitue un indice de la dynamique des investissements faisant de Sétif «un pôle industriel et de service par excellence».

Il faut encourager la sous-traitance et prestations de ser-

vices valorisant les spécificités économiques locales par l'encouragement et l'accompagnement des initiatives de jeunes dans le cadre des dispositifs publics d'aide à l'emploi, a affirmé M. Hedam.

Concernant la sécurité sociale, le ministre a préconisé le renforcement du recouvrement des cotisations et la multiplication des actions de sensibilisation en directions citoyens et opérateurs économiques afin de préserver les équilibres financiers et la pérennité des caisses de sécurité sociale.

Au centre de paiement et

FORMATION SPÉCIALISÉE : Un impératif pour le développement du secteur du tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud a affirmé, hier à Alger, que la stratégie nationale de développement du secteur ne saurait se concrétiser sans accorder une attention particulière à l'élément humain et à la formation spécialisée.

Supervisant la cérémonie de sortie de nouvelles promotions de l'Ecole supérieure du Tourisme à Alger et des deux Instituts nationaux d'hôtellerie et de tourisme (Boussaada et Tizi Ouzou), le ministre a précisé que «la démarche du Gouvernement pour la diversification de l'économie nationale est tributaire de l'intérêt à accorder au Tourisme en tant que secteur stratégique créateur de richesse et de postes d'emploi», affirmant que celle-ci «ne saurait se concrétiser sans accorder une attention particulière à l'élément humain».

Pour M. Benmessaoud, le Schéma directeur d'Aménagement touristique (SDAT) a accordé «une place particulière» à la formation, d'abord, pour consacrer le Plan qualité services (PQS), et ensuite pour doter les établissements hôteliers de cadres et d'une main d'œuvre spécialisée au diapason des exigences du tourisme moderne et des normes d'excellence en vigueur».

C'est pour autant qu'il faudrait «relever le challenge et promouvoir la qualité des services à travers la formation de cadres qualifiés et une main d'œuvre spécialisée, en réponse aux besoins réels du secteur en ressource humaine», a-t-il expliqué.

Le ministre a fait état également des efforts jusque-là déployés pour atteindre les objectifs tracés, à l'instar de l'actualisation du programme de formation, l'adoption du mode de l'apprentissage dans certaines spécialités, l'intégration du système LMD à l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) avec l'implication de plusieurs départements ministériels, particulièrement l'Enseignement supérieur et l'Environnement.

La cérémonie de sortie des nouvelles promotions a été rehaussée par la présence des ministres de l'Environnement, Fatima Zohra Zerouati, et de l'Enseignement supérieur, Tayeb Bouzid, lesquels ont mis en avant l'importance de la ressource humaine dans la promotion du secteur du tourisme, car étant «la vitrine du pays».

Les promotions sortantes comptent 331 diplômés de l'ENST et des deux Instituts nationaux d'hôtellerie, dont 59 étudiants en LMD et 136 autres originaires de pays africains amis.

ENERGIE:

Khenchela : 2,2 milliards DA pour des projets de raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz

Une enveloppe financière estimée à 2,2 milliards DA a été allouée dans la wilaya de Khenchela pour la réalisation des projets portant raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz naturel de plusieurs quartiers et groupements d'habitation aussi bien en zones urbaines que rurales, a indiqué mardi le directeur de l'Énergie. Ce montant financier a été puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, dont le budget d'investissement affecté cette année à la wilaya de Khenchela est de l'ordre de 18 milliards DA, a précisé à l'APS Abdelhamid Maâfa.

Le responsable a également révélé qu'un montant financier évalué à 920 millions DA a été consacré par les responsables locaux de ce secteur avec la collaboration des services de la wilaya pour la concrétisation de 96 opérations concernant l'alimentation en gaz naturel de divers groupements d'habitation, dans le cadre des programmes de développement inscrits au titre de l'exercice 2019, dans le but d'assurer une augmentation en matière de couverture en cette énergie propre. Les travaux liés à ces projets, a-t-il ajouté, ont été entamés récemment dans la zone de Ferenkal, implantée dans la commune d'El Hamma et au village Ouled Ali Ben Felous relevant de la localité de Bouhmma, en attendant le lancement de projets similaires au profit de 32 autres régions. «au début du mois d'août prochain».

Aussi, douze (12) opérations d'approvisionnement en cette énergie de nombreux cités et groupements d'habitation sont en phase d'étude par la commission des marchés, tandis que d'autres procédures administratives relatives à la réalisation de 44 projets, sont en cours, a affirmé le directeur.

S'agissant du volet raccordement au réseau électrique, M. Maâfa a fait savoir qu'une enveloppe financière estimée à 1,1 million DA a été réservée au titre de l'exercice 2019 et est répartie en deux tranches, afin de permettre à la concession de distribution de l'électricité et du gaz de la wilaya d'assurer le bon déroulement des projets et le respect du cahier des charges conformément aux normes de qualité et de sécurité.

Au moins, 133 opérations portant raccordement au réseau électrique seront réalisées au titre de la première tranche de ce programme, ayant nécessité la mise en place d'un budget d'investissement dépassant 500 millions DA, a souligné le responsable, ajoutant qu'une enveloppe financière évaluée à 600 millions DA a été accordée dans le cadre du budget complémentaire de cette année pour la concrétisation actions relevant de la seconde tranche.

D'autres projets visant le raccordement de 20 groupements d'habitation au réseau d'électrification rurale ont été lancés le mois de Ramadhan dernier, a fait savoir le représentant local du secteur de l'énergie, signalant qu'un montant financier estimé à 120 millions DA a été mobilisé pour la réalisation de 25 opérations analogues, dont le lancement des travaux est prévu le début du mois d'août prochain en attendant la finalisation des procédures administratives relatives à la concrétisation de 85 autres projets.

ALIMENTATION - IMPORTATION - INDICATEURS:

Recul de +10,5% de la facture d'importation les 5 premiers mois de 2019 (Douanes)

La facture des importations de l'Algérie de produits alimentaires a reculé de plus de 400 millions de dollars (-10,5%), durant les cinq premiers mois de 2019, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes algériennes (DGD).



Globalement, la facture d'importation des produits alimentaires a atteint 3,53 milliards de dollars (mds usd) sur les cinq premiers mois de l'année en cours, contre 3,95 mds usd durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 416 millions de dollars (-10,52%), précise la direction des études et de la prospective des Douanes (DEPD).

Cette baisse s'explique, essentiellement, par une diminution des importations des céréales, lait et produits laitiers, des sucres...etc.

Représentant près de 33% de la structure des importations alimentaires, les céréales, semoule et farine ont atteint 1,153 mds usd, contre près de 1,433 md usd en 2018, soit une baisse de 19,46%.

Les importations des produits laitiers ont également reculé à 619,16 millions usd, contre 701,13 millions usd, en baisse également de près de 11,7%.

La facture d'importation du sucre et des sucreries, a elle aussi reculé pour totaliser 324,04 millions usd, contre 377,01 millions usd (-14,05%).

Même tendance pour les résidus et déchets des industries alimentaires, dont les tourteaux et autres résidus solides qui ont été importés pour près de 240 millions usd, contre 354,54 millions usd, en baisse de -32,14%.

De janvier à mai derniers, la baisse a concerné aussi d'autres produits alimentaires, mais de moindre ampleur.

Il s'agit des importations du café

et thé qui se sont chiffrées à 152 millions usd, contre 156,26 millions de dollars (-2,73%), et celles des légumes avec (-2,37%), totalisant 134,12 millions usd, contre 137,38 millions usd durant la même période de comparaison.

En revanche, d'autres groupes de produits de la structure des importations ont connu des hausses durant la période de comparaison.

Les plus concernés sont les fruits comestibles, les animaux vivants et enfin des préparations alimentaires diverses.

Recul de +24% des importations des médicaments

Ainsi, les importations des fruits comestibles (fruits fraîches ou sèches) se sont chiffrées à 131,62 millions usd les cinq premiers mois de 2019, contre 82,16 millions de dollars à la même période de l'année dernière, soit une hausse de 60,20%, détaille la DEP.

Les importations des animaux vivants ont atteint 119,37 millions usd, contre 95,02 millions usd (+25,62%) durant la même période de comparaison. Cette variation haussière a concerné aussi les préparations alimentaires diverses qui sont passées de 124,23 millions usd à 136,25 millions usd à la même période 2019 (+9,68%).

En plus de ces principaux produits, le reste des biens alimentaires a été importé pour un montant de 644,02 millions usd, contre 586,35 millions usd (+9,83%).

Concernant l'huile de soja et ses

fractions, même raffinées, leurs importations ont reculé de 5,84%, en s'établissant à 266,31 millions usd, contre 282,82 millions usd.

Pour ce qui concerne les médicaments (classés dans le groupe des biens de consommation non alimentaires), leur facture d'importation a enregistré une baisse en s'établissant à 415,17 millions usd, contre 547,70 millions usd à la même période de l'année précédente, soit une baisse de plus de 132,53 millions usd (-24,20%).

Pour rappel, de nouveaux mécanismes d'encadrement des importations de marchandises, dont des produits alimentaires (hors produits alimentaires stratégiques), avaient été mis en place dès le début de l'année 2018 pour réduire le déficit commercial et promouvoir la production nationale.

Le ministère du Commerce avait annoncé le 14 avril dernier des dispositions pour renforcer l'approvisionnement du marché durant le mois de Ramadhan, comprenant notamment l'assouplissement de l'importation de produits alimentaires comme les viandes.

Dans ce cadre, il a été décidé de supprimer de la liste des produits soumis au Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS), les viandes bovines fraîches ou réfrigérées, les fruits secs (arachides, amandes...), les fruits séchés (raisins secs, pruneaux...) et les aliments diététiques destinés à des fins médicales et autres produits (le beurre...).

PÉTROLE:

Le panier de l'Opep à plus de 64 dollars le baril

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est élevé lundi à 64,72 dollars le baril, contre 63,55 dollars, la veille (vendredi), a indiqué hier l'Organisation pétrolière sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djen(Congo),Orient (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale),Rabi light (Gabon), Iran Heavy (Iran),Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela).

Lundi, les prix du pétrole ont terminé en ordre dispersé, les investisseurs restant en retrait entre la montée des tensions autour du programme nucléaire iranien et les inquiétudes sur le ralentissement de la croissance mondiale.

Le baril de Brent de la mer du Nord

pour livraison en septembre a reculé de 12 cents, ou 0,2%, pour terminer à 64,11 dollars à Londres.

La semaine dernière, il avait perdu 3,5%.

A New York, le baril américain de WTI pour livraison en août a gagné 15 cents ou 0,3% pour finir à 57,66 dollars, après avoir lâché 1,6% la semaine dernière.

«Les acteurs du marché restent sur leurs gardes avec tous les événements autour de la situation en Iran», observe un analyste.

Téhéran a en effet annoncé lundi produire désormais de l'uranium enrichi à au moins 4,5%, dépassant ainsi la limite autorisée par l'accord nucléaire conclu à Vienne en 2015.

Alors que les Etats-Unis se sont retirés l'an dernier de cet accord et ont ensuite imposé de lourdes sanctions économiques à l'Iran, Téhéran cherche à forcer les parties restantes à l'accord (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) à l'aider à contourner

ces sanctions. Dans le même temps, le ministre iranien de la Défense a affirmé lundi que l'arraisonnement la semaine dernière par les autorités britanniques d'un navire-citerne iranien au large de Gibraltar ne «restera pas sans réponse».

Selon une agence de presse étrangère, la compagnie britannique BP a d'ailleurs décidé de dérouter un de ses pétroliers afin de le garder hors de portée des côtes iraniennes par peur de mesures de représailles.

Toutefois, le même analyste a signalé qu'«il y a encore quelque temps, tous ces soubresauts auraient fait bondir le baril de deux ou trois dollars».

La hausse (ce lundi) reste finalement limitée. Les acteurs du marché redoutent notamment une baisse de la demande en or noir au moment où la croissance mondiale ralentit et où la production a beaucoup augmenté ces derniers mois aux Etats-Unis.

Pour certains analystes, la croissance de l'offre d'or noir aux Etats-Unis devrait

d'ailleurs excéder celle de la demande jusqu'au moins fin 2020.

Avec le prolongement de l'accord de l'Opep et ses partenaires, qui se sont engagées la semaine dernière à limiter leur production, «les graines ont été semées pour une diminution des stocks mondiaux dans les prochaines semaines», estime un spécialiste.

L'Opep et ses dix partenaires ont ainsi décidé, la semaine dernière de prolonger leur accord de réduction de la production pour une durée de 9 mois à partir du 1er juillet tout en adoptant une charte de coopération.

L'Opep avait convenu, en décembre 2018, avec dix pays producteurs non-Opep, la Russie à leur tête, d'une baisse conjointe de leur production de 1,2 million de barils/jour à partir du 1er janvier 2019, pour une période de six mois, avec une réduction de 800.000 barils/jour par l'Opep et de 400.000 barils/jour par ces pays producteurs non-Opep.

ALGÉRIE - RUSSIE: Intense activité de M^{me} Tamazirt en marge du Salon russe de l'industrie «Innoprom»

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, a eu une intense activité en marge de sa participation au Salon international de l'industrie «Innoprom», tenu du 8 au 11 juillet à la ville d'Ekaterinbourg en Russie, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Mme Tamazirt a rencontré le ministre de l'Industrie et du Commerce russe, Denis Manturov, avec lequel elle a discuté des «opportunités de partenariat dans les domaines qui intéressent les deux pays, notamment la métallurgie, les mines, la mécanique, la sous-traitance et l'agro-industrie».

«Le domaine minier constitue un axe de coopération très important pour l'Algérie qui aspire à développer ce secteur en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise avérées de la Russie dans ce domaine», a indiqué Mme Tamazirt à cette occasion.

La ministre a saisi cette occasion pour appeler «les entreprises russes à renforcer leur présence en Algérie dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant pour consolider les relations économiques entre les deux pays».

De son côté, le ministre russe a fait part de son souhait d'«intensifier la coopération dans le domaine minier», affichant la disponibilité des entreprises russes à accompagner les entreprises algériennes dans ce domaine, ainsi que dans les autres domaines identifiés par les deux parties comme la sidérurgie (au titre de la modernisation du complexe d'El Hadjar), le machinisme agricole, la transformation des hydrocarbures et la construction automobile.

Lors de cette audience, les deux parties «se sont



félicitées de l'excellence des relations bilatérales», a ajouté le communiqué.

Dans le même cadre, la ministre a reçu les représentants de l'entreprise Rosgeologiya et de l'université des mines de l'Oural. Les discussions ont porté sur «les attentes des entreprises algériennes dans ce domaine notamment en matière de développement de la recherche, l'exploration et la formation de la ressource humaine». A cet effet, une feuille de route a été tracée pour mettre en place un plan d'actions pour une coopération dans les domaines de l'exploration et de l'exploitation des ressources naturelles, intégrant en priorité le volet de la formation et du perfectionnement de l'encadrement.

Pour rappel, Mme Tamazirt avait pris part à la cérémonie officielle d'ouverture du salon

«Innoprom», qui s'est tenue le dimanche dernier en présence de plusieurs ministres de l'Industrie de nombreux autres pays à l'instar de la Biélorussie, du Cambodge, de la Turquie et d'Azerbaïdjan.

Etaient, également, présents à la cérémonie le gouverneur de la région de Sverdlovsk et plusieurs hautes personnalités internationales.

Lors de cette cérémonie la ministre a eu plusieurs entretiens avec les représentants des gouvernements présents portant sur la coopération et les opportunités de partenariats dans les domaines tels que la métallurgie, la sidérurgie, les mines, ainsi que la sous-traitance automobile et le numérique. Au premier jour de cette manifestation et après une visite au siège de l'entreprise Trubprom, spécialisée dans la production de tubes en acier

destinés aux hydrocarbures, ainsi qu'une école de formation dans ce domaine, la ministre a visité les différents stands des entreprises présentes à cette manifestation.

Les nouveautés et innovations proposées par ces entreprises dans le domaine de l'Industrie et des Mines notamment celles relatives à l'utilisation du numérique, ainsi que l'industrie 4.0, ont été présentées à Mme Tamazirt. A la fin de cette visite, la ministre a invité son homologue russe à visiter l'Algérie durant le 4^{ème} trimestre de l'année 2019, a fait savoir le communiqué.

Cette visite, durant laquelle il conduira une délégation d'hommes d'affaires, sera «l'occasion de conforter les relations économiques et consolider l'amitié entre les deux pays», selon le même source.

ALGÉRIE-AFRIQUE: Le Conseil de la nation participe à Brazzaville à une réunion sur la lutte contre le sida



Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, les 11 et 12 juillet à Brazzaville au Congo, à un sommet de haut niveau des parlementaires africains sur les investissements et les ressources nécessaires à la lutte contre le VIH/sida.

Organisé par le Parlement panafricain en coopération avec le Parlement congolais et le Programme commun des Nations unies sur le sida (ONUSIDA), ce sommet verra la participation de parlementaires, d'organisations internationales et de firmes privées, indique un communiqué du Conseil.

L'objectif de ce sommet est d'associer «les Africains dans le règlement des problèmes dans leur continent et l'encouragement du financement internes des projets relatifs à la promotion de la santé».

La délégation du Conseil de la nation sera conduite par le vice-président du Conseil, Mohamed Bouhima, ajoute la même source.

UNESCO:

Ouverture des travaux de la session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel à Alger

Les travaux de la session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine immatériel, organisée par le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie 2 (CRESPIAF), ont été ouverts hier à Alger, en faveur d'un groupe de formateurs africains.

Organisée en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette session de formation verra la participation de quelque 40 experts africains, en majorité des experts-surveillants et experts-facilitateurs, issus de 22 pays, dont l'Algérie.

Parmi les participants, des praticiens locaux spécialistes du patrimoine culturel immatériel, des membres actifs d'associations culturelles et patrimoniales, et des cadres des ministères de la culture des pays participants, outre quatre experts de l'Unesco et six autres des bureaux régionaux de cette organisation onusienne.

L'objectif de la formation est de créer «un réseau d'experts-facilitateurs en matière de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, répartis sur tout le continent africain». Cette formation

devra «être élargie à l'avenir», eu égard à «la richesse et à la diversité» du patrimoine culturel immatériel en Afrique, d'une part et au «nombre réduit d'experts-facilitateurs africains», d'autre part.

Intervenant dans le cadre de l'application de la Convention internationale de l'Unesco pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco (2003), cette session de formation s'étalera jusqu'au 13 juillet.

La session de formation abordera le thème de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, a affirmé le directeur du CRESPIAF, Slimane Hachi, précisant que la sauvegarde de ce patrimoine reposait essentiellement sur «le transfert d'expériences et de savoir-faire de génération en génération, à la faveur de programmes d'enseignement, d'information et autres».

Etaient présents à l'ouverture de cette session de formation, la ministre de la Culture, Meriem Merdaci et la responsable de l'unité pour le renforcement des capacités et les politiques du patrimoine à l'UNESCO, Susanne Schnuttgen, outre un représentant du ministère des Affaires étrangères et des cadres du

ministère de la Culture. Mme Merdaci s'est félicitée de «la coopération importante» entre le Centre algérien et l'Unesco, notamment en matière de «formation», affirmant l'importance de cette coopération dans «la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Algérie et en Afrique».

Pour sa part, la directrice de l'identité culturelle au ministère malgache de la Culture, a exprimé sa joie quant à la participation à cet atelier qui, ajoute-t-elle, est une occasion d'acquiescer davantage de connaissances sur le patrimoine immatériel africain et de contribuer à «sa valorisation à Madagascar».

De son côté, Aïned Thabet Radia cadre au «Centre d'interprétation du costume traditionnel algérien et des pratiques populaires» sis au château d'El Mechouer (Tlemcen), a indiqué que sa présence en tant qu'observatrice lui a permis de prendre connaissance du travail des experts de l'UNESCO en matière de sauvegarde du patrimoine immatériel notamment «l'inventaire, les fichiers de classement et autres», rappelant la fameuse Cheda Tlemcenia classée par l'Unesco en 2012.

Outre «la Cheda», l'Algérie détient cinq

autres éléments classés en tant que patrimoine culturel immatériel universel.

A rappeler que l'UNESCO avait organisé en 2011 deux sessions de formation au profit d'un premier groupe d'experts africains à Libreville (Gabon) et à Harare (Zimbabwe), outre une conférence d'évaluation de ce programme de formation, organisée en 2015 à Constantine (Algérie).

L'Algérie, premier pays signataire, a participé depuis 2002 à la préparation et à l'établissement de la convention internationale relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'UNESCO en octobre 2003.

En 2011, l'Algérie a demandé à l'UNESCO de placer, sous son égide, un Centre international de catégorie 2 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique, chargé de mettre en œuvre cette convention au profit du continent africain, et ce avant le lancement de ses activités en 2015, après la signature de l'accord de sa création.

Le Centre d'Alger est le 7^{ème} du genre à l'échelle mondiale, après ceux de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, de l'Iran, du Pérou et de la Bulgarie.

BISKRA:

Plus de 30 projets pour renforcer l'AEP

La wilaya de Biskra vient de bénéficier de 33 projets pour renforcer les capacités d'alimentation en eau potable de cette wilaya, a indiqué lundi, à l'APS le directeur local des Ressources en eau, Belaid Mezerkat.

Selon ce responsable, ces projets devant pallier le déficit en eau potable, portent sur la réalisation de 7 réservoirs et 26 nouveaux forages à travers toute la wilaya de Biskra.

Répartis à travers le chef-lieu de wilaya (5) et les communes de Zeribet El Oued (1) et Sidi Khaled (1), ces réservoirs ayant chacun une capacité de stockage de 1000 m³, permettront de collecter l'eau à partir de plusieurs forages et d'en assurer la distribution aux citoyens en quantité suffisante, a-t-il dit.

Il est aussi prévu de réaliser et d'équiper 14 forages dans le cadre du programme sectoriel des ressources en eau et 12 autres dans le cadre du fonds commun des collectivités locales, dans plusieurs communes de la wilaya parmi lesquelles Sidi Khaled, El Doussen et Tolga, Aïn Zaâtout El Houche, a ajouté le directeur des ressources en eau.

Il est à noter que ces opérations ont pour objectif de mettre un terme aux perturbations de l'AEP durant la saison estivale à travers l'installation de nouveaux réservoirs et la réalisation de forages pour répondre à l'augmentation de la demande en eau en période de forte chaleur, souligne-t-on.

SIDI BEL-ABBÈS:

Remise des clés de 237 logements sociaux à Sidi Lahcen



Les clés de 237 logements publics locatifs ont été remises, lundi, à leurs bénéficiaires dans la commune de Sidi Lahcen (Sidi Bel Abbès), à l'occasion de la célébration du 57^e anniversaire de la fête de la jeunesse et de l'indépendance.

Ce quota fait partie d'un grand lot prêt à la distribution à travers les communes de la wilaya, a indiqué le directeur local de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Djabri Abderrahmane a souligné que la remise des clés des logements fait suite à une opération similaire effectuée jeudi dernier à l'occasion de la fête de l'indépendance et de la jeunesse avec la distribution de 70 logements publics locatifs (LPL) à travers les communes de Oued Sebaa (20 logements), Benachiba Chilia (30), Amelza (20).

Par ailleurs, la maison de la culture «Kateb Yacine» du centre-ville de Sidi Bel-Abbès abrite, à partir de lundi et durant trois jours, l'opération de remise des ordres de versement de 900 logements réalisés à Telmouny destinés aux bénéficiaires de la daïra de Sidi Bel-Abbès en préparation à la remise des clés avant la fin du mois en cours, a fait savoir le directeur de l'OPGI, sachant que ce quota s'inscrit dans le cadre du programme de réalisation de 2.000 logements en cours de réalisation de Telmouny. Ce quota livré en juillet en cours sera revu à la hausse pour plus de 1.200 logements publics locatifs (LPL), a ajouté le même responsable, signalant que la wilaya de Sidi Bel-Abbès prévoit l'attribution d'un quota d'habitat de plus de 3.000 LPL à travers différentes daïras avant la fin de l'année en cours.

Pour rappel, un total de 2.296 logements touts programmes confondus a été distribué à travers les communes de la wilaya au premier trimestre de l'année 2019.

ORAN:

Première expérience réussie de culture du gombo à Hassi Bounif

La culture du gombo, première expérience à Oran, a été «une grande réussite» vu les résultats positifs de production de ce légume que ce soit quantitativement que qualitativement, a indiqué Abed Fatah, président de l'association locale pour la promotion de la société rurale «Tamari», initiatrice du projet.

La culture du gombo, plus connu chez le consommateur algérien sous le nom de «gnaouia», expérimenté dans un champ sur une surface d'un hectare à Hassi Bounif (est d'Oran) «a été une réussite totale et a donné des résultats positifs du point de vue qualité et quantité», a précisé Abed Fatah.

Des graines, importées de Turquie, ont été utilisées pour la culture de ce type de légume, célèbre aussi en Orient, notamment dans les pays du Machreq arabe où il est connu sous le nom de «mouloukhia» ou «or vert», a ajouté le président de l'association «Tamari», signalant que le gombo est une plante qui a une durée de vie courte dont la production se fait en été.

Trois mois seulement sont nécessaires entre la plantation de ce légume et sa récolte.

Cette expérience a été réalisée au niveau du département de biologie de l'Université Oran 'Ahmed Ben Bella', sous la direction de l'étudiante Fatima Yakoubi, qui prépare une thèse sur la production du gombo dans les zones salées et qui est membre de l'association Tamari, a indiqué Abed Fatah, soulignant que l'association tend à établir des liens de coopération avec les chercheurs de l'Université afin de consolider la théorie avec le travail pratique dans le domaine du développement et de l'introduction de nouveaux produits agricoles dans la société rurale agraire.

Après cette expérience réussie qui



entre dans le cadre du programme de l'association 'Tamari' de développement de l'économie rurale à Oran, il est prévu de l'étendre aux terrains agricoles se trouvant dans les zones rurales reculées, notamment à Ain El Kerma, Tafraoui et Sidi Benyebka, en vue d'initier de nouveaux projets créateurs de richesse dans ces zones, ce qui permettra d'accroître les revenus des familles agricoles.

Le gombo, cultivé en été et riche en vitamines, a de multiples vertus bénéfiques pour la santé.

Ce légume est conseillé aux diabétiques et est particulièrement prisé chez les Oranais qui ont découvert ses bienfaits et son goût unique.

La «gnaouia» qui peut être préparée de différentes manières, est dis-

ponible chez un nombre limité de marchands, dans des magasins précis au centre-ville d'Oran, à un prix variant entre 500 et 700 dinars le kilo.

Elle provient généralement de Bechar et de quelques wilayas dans l'Est du pays.

Par ailleurs, l'association 'Tamari', qui est membre du conseil d'administration de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO), œuvre à développer plusieurs expériences agricoles, notamment la culture des champignons.

Elle a présenté un projet sur l'intensification de production de semences en milieu rural à la Direction de l'action sociale, «mais est restée, jusqu'à présent, sans écho de cette instance», a-t-on indiqué.

RELIZANE:

5 millions de m³ destinés à l'irrigation des arbres fruitiers

Une quantité de 5 millions de mètres cube d'eau a été réservée à l'irrigation des champs d'arbres fruitiers dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris lundi des responsables de la direction des Ressources en eau de la wilaya.

Cette quantité, qui sera prélevée du barrage de Saada de Sidi M'hamed

Benaouda, sera orientée à l'irrigation des arbres fruitiers dans le cadre de la campagne d'irrigation d'appoint.

Fournie par l'Office d'irrigation et de drainage, cette quantité d'eau est destinée à une surface globale estimée à 6.000 hectares implantée dans le périmètre irrigué «Mina» aux mois

de juillet et août, selon la même source.

La comité de wilaya du suivi de la campagne d'irrigation, tenue dimanche, a fixé ce quota d'eau, qui sera distribué aux agriculteurs la semaine prochaine.

La direction des Ressources en eau a appelé les producteurs d'arboriculture fruitière et des

agrumes de la région de Mina à se rapprocher de l'Office d'irrigation et de drainage.

La direction des Services agricoles et la chambre d'agriculture ont appelé les agriculteurs à utiliser des systèmes économisant l'eau en vue d'une exploitation optimale et l'amélioration du rendement.

EAUX:

Le wali de Blida met fin aux fonctions du directeur de l'ADE

Le wali de Blida, Youcef Chorfa, a mis fin lundi aux fonctions du Directeur de l'Algérienne des eaux (ADE-Unité de Blida), suite aux pannes récurrentes ayant causé une perturbation dans la distribution de l'eau potable, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

En exécution des instructions du wali visant à assurer la continuité du service public, le Secrétaire général de la wilaya, Kamel-Eddine Kerbouche, accompagné du Directeur des ressources en eaux de la wilaya, a effectué une visite sur le terrain pour s'enquérir du travail des équipes d'intervention et de maintenance chargées de la réparation des pannes techniques au niveau de plusieurs puits, suivies d'une perturbation dans la distribution de l'eau potable et il a été décidé, dans le cadre de



la préservation de la pérennité du service public et le bien-être des citoyens, de mettre fin aux fonctions du directeur de l'ADE de la wilaya de Blida, Dhoubi Ahmed.

Le wali de Blida a affirmé à maintes reprises et durant ses sorties sur le

terrain qu'il mettra fin au problème de perturbation de l'approvisionnement en eau potable qui se répète en cette période de l'été.

Les habitants de plusieurs cités de la ville de Blida, à l'image de Ramoul et Bab Khouikha, ainsi que des cités des communes est de la wilaya, telles que Bouinan, Meftah, Larbaa, se sont plaints de la coupure de l'alimentation en eau potable après avoir protesté contre cette situation par la fermeture des routes.

L'Algérienne des eaux a recouru au système d'approvisionnement provisoire en eau au niveau des communes de Blida et Ouled Yaïch, en alimentant ses clients une fois tous les deux jours au lieu de l'approvisionnement quotidien en vigueur en raison des pannes survenues récemment.

GHARDAIA:

Le «m'naguer», datte précoce, fait son apparition sur les étals

Les premières dattes précoces de la saison, connues sous l'appellation de m'naguer, ont fait leur apparition sur les étals des marchands de fruits et légumes de Ghardaia en ce début de mois de juillet.

Fraîchement cueillie dans les palmeraies de la région du Tidikelt (In-Salah, In-Ghar et Aoulef), cette variété de dattes précoces «m'naguer» est proposée à des prix oscillant entre 800 DA et 1.000 DA le kilogramme, selon le goût et le calibre du fruit.

Mielleuse aux reflets mordorés à moitié mûre et moitié âpre encore jaunâtre, charnues avec plissement, cette datte précoce est récoltée manuellement par grappillage, une méthode traditionnelle qui consiste à ne cueillir du régime que les dattes arrivées à maturation, a expliqué Bachir Hanichi, un commerçant de Ghardaia.

Généralement, c'est les membres de la famille, aidés par les voisins, qui grappillent avec soin et précaution les dattes arrivées à maturation tôt le matin ou en fin d'après-midi pour échapper aux fortes chaleurs de la journée, a-t-il expliqué. D'habitude, la récolte du M'naguer commence vers le début du mois de juin et s'étale jusqu'à la mi-juillet, cependant cette année le murissement de cette variété de datte molle et très sucrée a connu un retard et a été altérée par les pluies qu'a connues le Tidikelt durant le mois de juin, a poursuivi Si Bachir, en fin connaisseur des produits phénicoles.

Les propriétaires de palmeraies dans le Tidikelt ne cachent pas leur inquiétude suite à l'apparition du Boufaroua sur les régimes de dattes et les répercussions du climat can-



culaire chaud sur la qualité et la quantité du fruit cueilli, a indiqué un jeune agronome d'In Salah rencontré à Ghardaia.

Il estime «primordial» de tenir compte des spécificités climatiques de chaque région en ce qui concerne la période de traitement et de lutte contre la maladie du Boufaroua, notamment pour la région d'In-Salah afin d'atténuer la baisse des rendements de la datte précoce «M'naguer qui a une valeur marchande importante».

Cette variété de datte précoce constitue un apport indéniable en tant que soutien financier pour les familles de la région du Tidikelt et peut également jouer un rôle dans le développement et la valorisation des palmeraies marginales, en inci-

tant les jeunes à travailler la terre. Le M'naguer, très prisé sur le marché, a la particularité toutefois de se gâter rapidement, et doit donc se consommer au plus tard trois jours après sa cueillette.

L'apparition sur le marché de ce fruit attire des foules de consommateurs et de curieux et constitue la meilleure offrande à une personne chère en cette période estivale dans la région de Ghardaia.

Proposé à la vente dans des boîtes en carton utilisées généralement pour la vente des gâteaux ou dans des barquettes en plastique, le M'naguer attire des consommateurs qui se précipitent pour acheter une petite quantité en guise de «Fel», augure d'une saison faste et «sucrée», espère-t-on.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION:

41 morts et plus de 1.800 blessés en une semaine

Quarante-une (41) personnes ont perdu la vie 1.831 autres ont été blessées dans 1.571 accidents de la circulation, survenus du 30 juin au 6 juillet, dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi hier par les services de la Protection civile.

La wilaya de Djelfa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 9 personnes alors que 40 autres ont été blessées, suite à 23 accidents de la route.

Durant la même période, les unités de la Protection civile sont intervenues pour l'extinction de 3.710 incendies urbains, industriels et autres, effectué 6.156 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses et évacué 1.0702 malades vers des structures sanitaires.

LAGHOUAT:

218,1 kg de viandes impropres à la consommation saisies à Brida

Une quantité de 218,1 kilogrammes de viandes impropres à la consommation a été saisie par les services de la sûreté de daïra de Brida au niveau du marché hebdomadaire de la ville, a-t-on appris hier des services de la sûreté de wilaya de Laghouat.

Cette saisie a été opérée lors d'un contrôle de routine des activités commerciales au niveau de ce marché où avaient été constatées l'exposition et la vente de viandes rouges et blanches sans respect des normes d'hygiène et de la santé publique.

Les services de la sûreté de la daïra ont procédé, à la suite du constat d'un vétérinaire dépêché sur les lieux, à la saisie de cette quantité de viande impropre à la consommation, avant d'être détruite, en coordination avec la commission mixte d'hygiène relevant de la commune de Brida.

Une enquête a été ouverte par les services de la sûreté de daïra de Brida pour élucider cette affaire impliquant trois personnes (20 à 25 ans), selon la même source.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ:

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs impliqués dans un homicide à Tiaret

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Tiaret ont démantelé une bande de malfaiteurs spécialisée en vol, impliquée dans un homicide, a-t-on appris lundi auprès des services de la Sûreté de wilaya.

Les éléments de la brigade de recherche et intervention ont arrêté, la semaine dernière, quatre personnes impliquées dans des blessures volontaires conduisant à la mort d'une personne originaire de la wilaya de Tissemsilt, après des enquêtes sur ordre du procureur de la République près le tribunal de Tiaret suite à la mort de la victime en fin juin dernier succombant à ses blessures, a-t-on indiqué.

Les enquêtes ont révélé que ce groupe criminel est impliqué dans plusieurs affaires de vol dans les lieux où la victime a été mortellement agressée, a-t-on ajouté.

Les prévenus ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tiaret qui a déferé l'affaire devant le juge d'instruction qui les a placés en détention provisoire pour association de malfaiteurs, vol et coups et blessures volontaires entraînant la mort.

APPS

CAMPAGNE NATIONALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT :

1970 ha de forêts ravagés par 678 incendies

La Direction générale des forêts (DGF) a enregistré la destruction de près de 1970 ha de forêts, à travers le pays suite à la déclaration de 678 incendies depuis le 1er juin dernier au 8 juillet courant.

«Quelque 678 incendies ont été signalés au 8 juillet courant, avec la destruction de 1970 ha de surfaces forestières», a indiqué le directeur général des forêts, Mahmoudi Ali, dans une déclaration à la presse, en marge de l'installation de la colonne mobile au niveau de la forêt «Daoula Kfafs» de Chlef.

Le responsable a estimé que ce bilan est «lourd» en dépit du fait, a-t-il dit, qu'un taux de

50 % des surfaces détruites sont des maquis et des herbes sèches.

«Il s'agit néanmoins d'un bilan appelé à la hausse», a-t-il observé.

Il a recommandé «la fédération des efforts de tous les partenaires concernés» dans la lutte contre les incendies afin d'éviter plus de pertes.

A noter qu'une campagne nationale de prévention et de lutte contre les feux de forêts a été lancée le 1er juin 2019.

En 2017, plus de 54.000 ha de végétations sont parties en fumée dans les incendies à échelle nationale, a déploré Mahmoudi Ali. Il a, en outre, souligné «le

caractère exceptionnel» de la campagne 2018, durant laquelle seulement une «surface de pas plus de 2.300 ha a été détruite par les feux».

Interrogé sur l'atelier de formation de formateurs de la Conservation des forêts à l'enquête sur les causes des incendies de forêts, organisé dernièrement à Batna, en collaboration avec l'ambassade du Japon en Algérie et l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. Mahmoudi a indiqué que cet atelier «va se poursuivre, en vue de contribuer, à l'avenir, dans l'approfondissement de l'enquête sur les causes des

feux pour les prévenir et se préparer à mieux les affronter».

S'exprimant sur les importantes surfaces de récoltes agricoles détruites par les feux durant la présente campagne, le Directeur général des forêts les a imputés au «non respect, par les agriculteurs, des règles de sécurité et de prévention» prescrites en la matière.

Le DGF est, par ailleurs, attendu à Oued Lekseb pour une inspection des pertes causées par les incendies, dernièrement, dans cette région, avant de visiter une pépinière, puis le siège du département des forêts de Ténés.

BOUIRA:

Un hectare de blé dur et 100 bottes de foin ravagés par un incendie à Oued El-Bardi

Un hectare de blé dur ainsi que 100 bottes de foin ont été ravagés par un incendie qui s'est déclaré lundi dans la commune d'Oued El-Bardi (Sud de Bouira), a-t-on appris mardi auprès des services de la protection civile. L'incendie s'est déclaré lundi à 21h dans un champ de céréales dans la ferme agricole Ouled Mohamed Ben Ali à Oued El-Bardi, selon les détails fournis par le chargé de la communication à la

direction de la protection civile, le sous-lieutenant Abdat Youcef.

«Nos unités sont intervenues sur place et elles ont pu éteindre les flammes, qui ont dévoré un hectare de blé dur ainsi que 100 bottes de foin», a précisé le sous-lieutenant Abdat à l'APS.

Il a ajouté que le feu «aurait ravagé 14 hectares de blé dur n'était l'intervention rapide des sapeurs-pompiers». Par ailleurs, les équipes

d'intervention de la protection civile ont pu éteindre un autre incendie qui a endommagé partiellement un appartement à la cité Harkat de la ville de Bouira, dont l'origine du feu est inconnue, a relevé le même officier. «Il n'y a pas eu de victimes, et les dégâts causés par les flammes étaient minimes grâce à l'intervention de nos équipes qui ont éteint le feu dans un temps record», a-t-il rassuré.

INDONÉSIE: L'Agence de météorologie émet un appel à vigilance jusqu'au 11 juillet

L'Agence de météorologie, climatologie et géophysique d'Indonésie (BMKG) a émis un appel à vigilance jusqu'au 11 juillet, en raison de vents violents et de vagues géantes, après la formation d'une tempête tropicale en mer de Chine méridionale, rapportaient hier des médias locaux.

«Des vagues de plusieurs mètres pourraient se former dans plusieurs régions, notamment au nord de l'île de Lombok, en mer de Florès ainsi que dans le détroit de Makassar, a noté la BMKG dans un communiqué.

La région de Banda Aceh, les détroits de Bali et Lombok, ainsi que celui de Sumba pourraient également être affectés, tout comme le sud de Bali et la partie orientale de la mer de Java, a ajouté l'Agence indonésienne. De ce fait, il est recommandé par la BMKG de faire preuve d'une «extrême prudence», d'éviter toute sortie en mer et de se conformer aux consignes des autorités locales. Dimanche, une alerte au tsunami a été émise avant d'être levée après un fort séisme de magnitude 6,9 enregistré au large de la partie orientale de l'Indonésie, provoquant une vague de panique parmi de nombreux habitants de Ternate, une ville du nord de l'archipel des Moluques, qui ont fui leurs logements.

L'épicentre de la secousse terrestre était situé à une faible profondeur, soit 24 kilomètres, dans la mer des Moluques.

TUNISIE: 15 blessés dans le renversement de 3 wagons d'un train

Quinze personnes ont été blessées, dont deux grièvement, lundi après-midi, à Kalaâ Kebira, dans le renversement des trois derniers wagons d'un train de provenance de Tunis vers Mahdia, selon des médias locaux.

«L'accident n'a pas fait de mort, mais a fait plusieurs blessés et provoqué la panique chez les passagers», a précisé le directeur régional de la protection civile à Sousse, colonel major Jalloul Jaballah, cité par l'agence TAP. Des ambulances et des unités de la protection civile ont été dépêchées sur place, pour secourir les blessés et les transporter à l'hôpital universitaire Sahloul à Sousse, ajoute la même source.

INSOLITE: Le cacatoès Snowball maîtrise 14 pas de danse

Le célèbre cacatoès à huppe jaune Snowball, star de Youtube depuis une décennie pour s'être trémoussé sur les Backstreet Boys, a récidivé lundi dans un article scientifique qui décrit en détails pas moins de 14 de ses mouvements de danse. L'étude, publiée dans la revue scientifique américaine Current Biology, «montre pour la première fois qu'une autre espèce danse vraiment sur de la musique humaine, spontanément et sans entraînement, simplement sur la base de son propre développement et de ses interactions sociales avec les humains», déclare un coauteur de l'étude, Aniruddh Patel, chercheur en psychologie aux universités Tufts et Harvard, cité par les médias.

C'est ce même chercheur qui avait publié une première étude sur Snowball, dans la même revue, mais à l'époque, les mouvements de l'oiseau se limitaient à des mouvements de tête et à un lever de patte, deux gestes généralement associés aux rituels de cour.

Mais peu après, la propriétaire de Snowball, Irena Schulz, qui s'occupe de lui dans un sanctuaire pour oiseaux à Duncan, en Caroline du Sud, a remarqué que l'animal se montrait de plus en plus créatif.

Pour étudier l'affaire de manière scientifique, Aniruddh Patel et ses collègues lui ont joué des tubes dans années 1980 («Another One Bites the Dust» et «Girls Just Want to Have Fun») trois fois chacun, pendant 23 minutes... et filmé le résultat.

CRIMINALITÉ: Les homicides tuent beaucoup plus de personnes que les conflits armés

Près de 464.000 personnes dans le monde ont été victimes de violences meurtrières en 2017, soit plus de cinq fois le nombre de personnes tuées dans des conflits armés au cours de la même période, ont déclaré lundi des chercheurs des Nations unies.

Une étude de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) indique que l'Amérique centrale est la région la plus dangereuse à vivre, avec un nombre d'homicides - ou d'homicides illégaux - qui a augmenté dans certains «points chauds», pour atteindre 62,1 pour 100.000 personnes.

Les endroits les plus sûrs se trouvent en Asie, en Europe et en Océanie, où les taux d'homicides sont respectivement de 2,3, 3,0 et 2,8 - bien en dessous de la moyenne mondiale de 6,1, selon l'étude mondiale sur les homicides 2019 de l'ONU.

Le taux d'homicides en Afrique, soit 13,0, était inférieur à celui des Amériques (17,2), qui avait le pourcentage le plus élevé en 2017 depuis le début de la collecte de données fiables en 1990, a indiqué l'ONUDC, tout en signalant d'importantes lacunes pour certains pays africains.

Une constante depuis le début du siècle est le lien entre le crime organisé et les morts violentes, selon le rapport.

Le crime à lui seul était responsable de 19% de tous les homicides en 2017 et a causé «beaucoup plus de morts dans le monde que les conflits armés et le terrorisme réunis», a déclaré Yury Fedotov, directeur exécutif de l'ONUDC.

Comme les conflits violents, la criminalité organisée «déstabilise les pays, sape le développement socio-économique et érode l'état de droit», selon l'ONUDC, tandis que M. Fedotov



a insisté sur le fait que si la communauté internationale ne prend pas de mesures décisives, «l'objectif 16 des objectifs du développement durable, à savoir réduire sensiblement d'ici 2030 toutes les formes de violence et le taux de mortalité y afférent ne pourront être atteints».

Afin d'aider les gouvernements à lutter contre l'homicide, le rapport de l'ONUDC identifie plusieurs facteurs du problème, outre la criminalité organisée.

Il s'agit notamment des armes à feu, des drogues et de l'alcool, des inégalités, du chômage, de l'instabilité politique et des stéréotypes sexistes. L'étude souligne également l'importance de s'attaquer à la corruption, de renforcer l'état de droit et

d'investir dans les services publics - en particulier l'éducation - qui sont «critiques» pour réduire la criminalité violente, insiste-t-elle.

Soulignant le large champ d'application du rapport - qui couvre tout, de la violence meurtrière des gangs impliquant des armes à feu aux liens avec l'inégalité et les meurtres liés au genre - M. Fedotov a affirmé qu'il est «possible» de s'attaquer à la menace des réseaux criminels par des politiques «ciblées».

Il s'agit notamment de l'engagement communautaire et des patrouilles de police, ainsi que de la réforme des services de police, dont l'objectif est de renforcer la confiance de la population locale dans les policiers.

CANADA: Nouvelles mesures de protection pour la baleine franche

Le gouvernement canadien a annoncé lundi de nouvelles mesures pour protéger la baleine noire (ou franche) de l'Atlantique Nord, une espèce en voie d'extinction, après la mort de six de ces mammifères depuis début juin dans le golfe du Saint-Laurent.

Au moins trois de ces décès ont été attribués de façon préliminaire à des chocs avec des navires, a indiqué Marc Garneau, ministre canadien des Transports, en énumérant les nouvelles mesures qui entreront en vigueur dès mardi, et qui élargissent

notamment les restrictions de vitesse de navigation.

Des avions de surveillance du gouvernement continuent par ailleurs à rechercher activement trois autres baleines noires observées ces derniers jours empiétrées dans des cordages.

Des «tentatives visant à secourir les baleines empiétrées dans des engins de pêche ne seront prises en considération que si elles peuvent être faites de manière sécuritaire», a précisé de son côté le ministère des Pêches et Océans. Ces opérations de

secours sont des «plus difficiles», en raison de la taille, de la force et du comportement des baleines noires, sans compter les conditions météorologiques et l'état de la mer, a souligné le ministère dans un communiqué. Il ne reste plus qu'environ 400 baleines noires dans le monde, selon les autorités canadiennes, et face aux récents décès, Ottawa a décidé d'appliquer dès mardi de nouvelles mesures de protection de l'espèce.

Le gouvernement va notamment élargir à l'est du golfe du Saint-Laurent

la zone où les navires ne peuvent pas naviguer à plus de 10 noeuds (19 km/h) pendant les mois où la baleine noire s'y trouve.

De plus, la limitation de vitesse s'appliquera désormais à tout navire de plus de 13 mètres, contre 20 mètres auparavant.

Ces mesures s'ajoutent au renforcement récent du programme de surveillance aérienne des ministères des Transports et des Pêches et Océans, dont le nombre combiné de vols au-dessus du golfe est passé de 7 à 24 par semaine, si la météo le permet.

RECENSEMENT DE LA POPULATION AU KENYA: 164.700 jeunes seront mobilisés

Le Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS) a annoncé lundi le recrutement et la mobilisation de 164.700 jeunes qui participeront au prochain recensement de la population prévu les 24 et 25 août.

«Ce nombre de recrues est réparti en superviseurs des TIC (2700), superviseurs de contenu (27000) et enquêteurs (135.000)», a expliqué le directeur général de la KNBS, Zachary Mwangi, cité par des médias locaux.

Selon le responsable, cette opération qui devrait coûter 18,5 milliards de shillings (environ 185 millions de dollars), a été conçue pour couvrir un



large éventail de données, notamment la démographie, l'invalidité, l'éducation, la main-d'œuvre, les TIC, l'agriculture, les conditions de loge-

ment et les commodités, ainsi que l'actif du ménage. L'opération a été conçue de manière à servir de référence pour la planification, la formulation des politiques et la prise de décision, a-t-il ajouté, faisant savoir que la saisie des données se fera à l'aide d'appareils électroniques mobiles, actuellement en cours de programmation à l'Université Moi et à l'Université d'agriculture et de technologie Jomo Kenyatta (JKUAT). Cette opération a lieu tous les dix (10) ans au Kenya qui a organisé en 2009 son cinquième recensement de la population après l'indépendance.

DIABÈTE: L'inertie thérapeutique joue un «rôle majeur» dans l'échec thérapeutique des patients

L'inertie thérapeutique semble jouer un «rôle majeur» dans l'échec thérapeutique des patients diabétiques, révèle une enquête nationale sur la prise en charge des personnes diabétiques qui recommande la lutte contre ce phénomène et le développement de l'éducation thérapeutique des patients.

Selon cette enquête réalisée dans le cadre du projet «Baromètre» entre 2013 et 2017, ces deux aspects «doivent constituer un souci permanent de tous les professionnels de santé et être envisagés à tout âge et à n'importe quel stade de la maladie».

Les auteurs de cette enquête ont plaidé également pour la disponibilité et le remboursement des nouvelles molécules hypoglycémiantes reconnues comme traitement majeur dans la prise en charge personnalisée du diabète par les sociétés savantes.

«L'inertie thérapeutique s'explique par la négligence observée dans le contrôle de la maladie que ce soit par les médecins traitants ou par les malades eux-mêmes», a déclaré à l'APS Pr. Mourad Semrouni, président de la société algérienne de diabétologie, qui a participé à l'enquête.

Face au diabète, a-t-il poursuivi, «les patients sont trop souvent négligents, mais aussi les médecins qui ne doivent plus se contenter de renouveler les prescriptions médicales».

«Les médecins doivent opter pour un traitement personnalisé.

Ce traitement doit être revu et adapté à chaque fois», a-t-il plaidé.

Les résultats de cette enquête qui concernent 14.609 patients atteints d'un diabète de type 2 (DT2) et répartis entre 23 centres du Baromètre, montrent une nette prédominance féminine (61%) et un problème du surcharge pondérale chez 41,2% des patients.

L'enquête révèle également que 63% des patients ont des antécédents familiaux de diabète, 36,1% ont des antécédents de maladies cardiovasculaires et 80% de ces malades présentent une hypertension artérielle (HTA) élevée et/ou



une HTA connue. Près des 2/3 de la population (64,6%) présentent un déséquilibre glycémique, alors que plus de 90% des patients chez lesquels un bilan lipidique a été pratiqué ont présenté un bilan perturbé, souligne l'enquête qui précise que 40% des patients n'ont aucun bilan lipidique.

Seuls 52,9% des patients ont une activité physique modérée qui se résume à la marche, selon cette enquête qui révèle également un tabagisme actif chez 5,6% des patients.

L'enquête montre, par ailleurs, que le traitement est majoritairement à base d'antidiabétiques oraux (ADO).

Les ADO ont été prescrits chez 85,4% des patients.

Les auteurs de cette enquête lancée dans l'objectif d'évaluer et de comparer la qualité de la prise en charge du diabète par un ensemble d'indicateurs de performance standardisés tels que définis par la Fédération internationale du diabète (FID), ont conclu que le suivi

diabétologique «ne répond pas aux critères internationaux». Ils ont regretté, à ce titre, l'absence ou le non remboursement des nouvelles molécules neutres sur la prise de poids ou permettant une perte de poids, estimant que cette situation «constitue un frein à l'amélioration de l'équilibre glycémique».

Pour les professionnels de la santé, l'accroissement rapide de la prévalence de l'obésité au sein de la population constitue «une urgence de santé publique» qui doit bénéficier de mesures gouvernementales rapides.

L'enquête réalisée pour le compte du ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière visait à étudier le lien entre la qualité de la prise en charge du diabète, la fréquence et la progression des complications micro et macrovasculaires, déterminer les facteurs favorisant l'amélioration de la qualité de vie des patients diabétiques, mais aussi pour évaluer l'impact de l'éducation thérapeutique.

HADJ 2019: 8 tonnes de différents types de médicaments au profit des hadjis algériens



Un total de huit (8) tonnes de différents types de médicaments nécessaires aux hadjis qui se rendront aux Lieux saints de l'islam ont été mise à la disposition de la Mission algérienne du hadj, a-t-on appris, lundi, auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

La quantité de médicaments affectée par la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), a été expédiée vers les centres déterminés à cet effet, en vue de prendre en charge les hadjis lors de l'accomplissement des rites du hadj, a précisé la même source.

Le chef de la mission médicale qui accompagnera les hadjis dans les Lieux Saints de l'islam, Dr Mahmoud Dahmane, est présent sur les Lieux Saints pour veiller à la mise en place des mesures nécessaires relatives au stockage des médicaments et à la répartition des membres de la mission médicale avant l'arrivée du premier vol au départ de l'aéroport Houari-Boumediène, prévu le 15 juillet prochain.

Les 115 membres composant la mission médicale algérienne bénéficieront d'orientations religieuses dans les Lieux Saints de l'islam, qui seront données par des cadres du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

La mission médicale procèdera également à la vérification des repas distribués aux hadjis dans les Lieux Saints.

A rappeler que la mission avait effectué, durant la saison du hadj 2018, «près de 29500 examens médicaux, toutes spécialités confondues, dont 760 examens dans les résidences, 8083 soins, 145 cas hospitalisés dans les hôpitaux saoudiens et 27 dans les centres de la mission».

VIETNAM: La peste porcine africaine touche une nouvelle province dans le sud du pays

La province de Tay Ninh (sud) a signalé lundi un foyer de peste porcine africaine, devenant ainsi la 62^{ème} province vietnamienne à être touchée par la maladie animale sur les 63 que compte le Vietnam.

Le foyer a été découvert dans la commune de Thanh Long, où 10 porcs sont morts de cette maladie, a annoncé le département vétérinaire et agricole de Tay Ninh.

Les porcs restants de l'exploitation ont été abattus pour empêcher la maladie de se propager, ajoute la même source, précisant que les zones proches du lieu de l'épidémie ont été nettoyyées et des points de contrôle ont été mis en place pour empêcher le mouvement de cheptel de et vers la commune.

Avec la province de Tay Ninh, 62 des 63 villes et provinces du Vietnam sont désormais touchées par des épidémies de peste porcine africaine, y compris Ben Tre dans le delta du Mékong, qui a été infecté la semaine dernière.

A ce jour, seul la province de Ninh Thuan dans la région centre-sud a été épargnée.

Environ 2,83 millions de porcs ont été abattus au Vietnam depuis que la maladie s'est propagée pour la première fois dans le pays en février, entraînant des pertes estimées à plus de 155 millions de dollars.

Selon l'Organisation mondiale de la santé animale, au 20 juin dernier, 14 pays et territoires sont touchés par l'épidémie, notamment la Belgique, la Hongrie, la Pologne, la Russie, la Chine, Hong Kong, la Corée du Nord et l'Afrique du Sud.

APS

SÉCURITÉ SOCIALE: Plus de 230 malades transférés pour des soins à l'étranger en 2018

Plus de 230 malades ont été transférés pour des soins à l'étranger en 2018, dans le cadre de conventions entre la Caisse de la sécurité sociale et des établissements hospitaliers étrangers, a indiqué hier à Alger le représentant de la commission médicale nationale.

«Le nombre de patients transférés pour des soins à l'étranger, toutes pathologies confondues, a été de 233 malades, en 2018, alors qu'il s'élevait à 8.000 durant les années 90», a précisé le président de la commission, le Pr Rachid Bougherbal, lors d'une rencontre consacrée à la prise en charge des pathologies cardiaques et cardiovasculaires. De son côté, le

chef de département des prestations de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Mounir Bougrine, a fait savoir qu'une politique de réduction des transferts pour soins à l'étranger est «actuellement mise en œuvre», tout en intensifiant la prise en charge, au plan national, des maladies pourvoyeuses de transferts, parmi lesquelles les cardiopathies.

Le même responsable a indiqué, dans ce sens, que des conventions ont été conclues entre la CNAS et des structures privées de soins qui disposent de capacités techniques nécessaires pour la prise en charge, notamment des malades porteurs de pathologies

cardiaques. L'objectif, a-t-il expliqué, étant «l'amélioration de l'accessibilité aux soins aux assurés sociaux et leurs ayants droit, la promotion de la qualité des soins ainsi qu'une meilleure maîtrise de la dépense et des coûts».

A ce propos, M. Bougrine a fait remarquer que, durant l'année précédente, 10.660 patients atteints de pathologies cardiaques avaient bénéficié d'une prise en charge médicale dans des cliniques privées conventionnées spécialisées, avec une dépense de la CNAS évaluée à 4 milliards de dinars.

Il a souligné que durant la période s'étalant entre 2009 et 2018, plus de 74.600 per-

sonnes souffrant de mêmes maladies, ont été prises en charge dans les mêmes cliniques, au nombre de 25, avec une dépense de la CNAS estimée à plus de 27,7 milliards de dinars.

Par ailleurs, le directeur général adjoint de la CNAS, Mahieddine Ouaguenouni, a relevé que durant le premier trimestre de l'année en cours, les dépenses de la Caisse pour la prise en charge des malades en matière de chirurgie cardiaque au niveau des cliniques privées conventionnées, ont dépassé 1 milliard de dinars, ajoutant que le transfert des malades pour des soins à l'étranger, notamment pour cette pathologie, a baissé de «plus de 90 %».

CANCER DE L'OVAIRE : Avoir un enfant réduit le risque de 20%

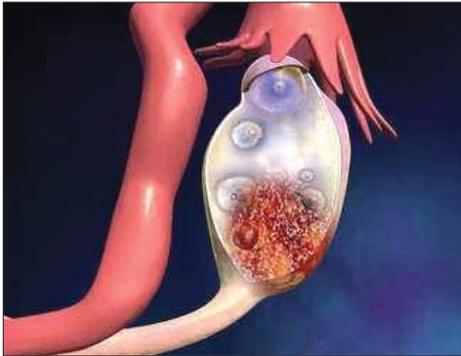
Plus une femme a d'enfants, plus son risque d'avoir un cancer de l'ovaire est faible. La ligature des trompes permet également de diminuer le risque.

Des chercheurs britanniques ont analysé les dossiers médicaux de plus de 8000 femmes afin de déterminer les facteurs de risque pour les quatre formes les plus courantes de cancer de l'ovaire : carcinome séreux, carcinome mucineux, carcinome endométrioïde et tumeurs à cellules claires.

« Au cours des dernières années, nous avons compris que de nombreux cas de cancer ne provenaient pas directement des ovaires. Par exemple, beaucoup de tumeurs séreuses (la forme la plus commune de cancer) semblent commencer dans les trompes de Fallope, alors que certains carcinomes endométrioïdes et les tumeurs à cellules claires peuvent se développer à partir de l'endomètre » déclare le Dr Kezia Gaijsels, chercheur principal, dans un communiqué du Centre de recherche sur le cancer.

8% de risque en moins à chaque nouvelle naissance

Les chercheurs ont ainsi découvert qu'avoir un enfant réduit le risque global de cancer de l'ovaire de 20%, par rapport aux



femmes sans enfant. Cela réduit aussi le risque de 40% pour les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. Et chaque nouvelle naissance offre une réduction du risque supplémentaire de 8%.

Les chercheurs ont également découvert que les femmes qui ont subi une ligature des trompes, une forme de contraception définitive, ont elles aussi 20% de risques en moins de souffrir d'une forme de cancer de l'ovaire. Et ce risque est environ réduit de moitié pour les tumeurs à cellules claires et les carcinomes endométrioïdes. « Il se pourrait que le fait de ligaturer les trompes agisse comme une barrière pour empêcher les cellules anormales qui pourraient causer ces tumeurs, de passer par les trompes de Fallope vers les ovaires » souligne le Dr Kezia Gaijsels.

En France, le cancer de l'ovaire touche 4600 femmes chaque année. Une tumeur ovarienne peut se développer de manière indolente assez longtemps, ce qui explique que ce cancer est souvent diagnostiqué à un stade avancé.

CANCERS FÉMININS : CONNAISSEZ-VOUS LES SYMPTÔMES ?

Certains symptômes bien particuliers peuvent faire penser à un cancer du col, des ovaires ou de l'utérus. Mais trop peu de femmes les connaissent.

« Les « cancers gynécologiques », ce sont les formes de cancer qui touchent une partie des organes reproducteurs (les ovaires, le col, l'utérus, le vagin ou la vulve). Et, le plus souvent, la clé de la guérison tient dans un dépistage précoce.

« Mais encore faut-il que les femmes sachent reconnaître certains symptômes afin qu'elles n'hésitent pas à prendre rendez-vous avec leur gynécologue », explique le Dr Cynthia Gelb, du Centre américain de contrôle et de prévention des maladies. « Or, l'étude que nous venons de mener auprès de 132 femmes âgées de 40 à 60 ans, montre que ces symptômes ou ces « signes » qui indiquent que quelque chose dysfonctionne, sont encore mal connus des femmes. »

Les participantes à cette étude, toutes résidentes de grandes villes américaines (Chicago, Los Angeles, Miami et New-York) se sont vu remettre une liste de 8 symptômes et les chercheurs leur ont demandé lesquels les inciteraient à prendre rendez-vous avec le médecin et quels sont ceux qui leur semblaient plutôt du ressort des « petits maux » typiquement féminins.

Les saignements entre les règles ou les modifications de l'aspect de la vulve sont deux signes que les participantes à cette étude ont jugés suffisamment inquiétants pour consulter un médecin.

Mais rares sont celles qui ont estimé que l'envie fréquente d'uriner, une grande fatigue, des maux de dos ou de ventre pouvaient être des signaux d'alerte. « Pourquoi s'inquiéterait-elles puisque la plupart des femmes font face à des périodes de fatigue, ont mal au ventre quand elles ont leurs ré-



gles ou pensent que l'envie d'uriner est liée à la pré-ménopause » explique le Dr Gelb. Or, ce sont des signes que toutes les femmes devraient connaître. Et qui devraient les pousser à consulter, car ce sont aussi des

symptômes de cancer gynécologique. Comme le rappelle le Dr Gelb, l'an dernier, 90 000 cancers féminins ont été diagnostiqués aux États-Unis et 30 000 femmes en sont mortes.

UN BÉBÉ GUÉRIT DE LEUCÉMIE GRÂCE À UN TRAITEMENT GÉNÉTIQUE

Layla Richards est le premier bébé du monde à guérir d'une leucémie grâce à un traitement expérimental réalisé avec des cellules immunitaires génétiquement modifiées, selon le rapport publié dans la revue médicale Nature.

Grâce à un traitement de cellules génétiquement modifiées, une petite fille atteinte de leucémie et « normalement » condamnée à mourir est aujourd'hui guérie. La petite Layla, petite fille âgée d'un an, était atteinte d'une leucémie aiguë lymphoblastique, la forme la plus commune de leucémie infantile. Aujourd'hui,

elle est donc en rémission grâce à un traitement génétique, qui lui a permis de recevoir des cellules immunitaires modifiées d'une autre personne. Cette grande première qui redonne espoir à des milliers d'enfants et leurs parents a été l'objet d'une étude parue la revue Nature. « Sa leucémie était tellement agressive qu'une telle réponse est presque un miracle », a déclaré le professeur Paul Veys, directeur de l'unité de transplantation de moelle osseuse du Great Ormond Street Hospital (GOSH) de Londres où était traitée Layla Richards.

Après l'échec de la chimiothérapie et de la greffe de moelle osseuse, les parents ont accepté un traitement expérimental en cours de développement pour tenter une dernière fois de sauver leur enfant. Ce traitement consiste à modifier les globules blancs à partir d'un donneur sain afin que ces globules puissent venir à bout de la leucémie résistante aux médicaments. L'enfant a donc reçu des cellules génétiquement modifiées appelées cellules UCART19 et est aujourd'hui en voie de guérison.

« Nous avons seulement utilisé ce traitement sur une petite fille très forte, et nous devons être prudents en affirmant qu'il s'agira d'une option de traitement approprié pour tous les enfants », a expliqué Waseem Qasim, professeur de thérapie cellulaire et génétique et médecin spécialiste en immunologie de l'hôpital GOSH. « Mais, ceci fera date dans l'utilisation des nouvelles technologies génétiques. Si cela est réprouvé, cela pourrait représenter un grand pas en avant dans le traitement de la leucémie et d'autres cancers. »

DIABÈTE : COMMENT FAIT-ON POUR LE DÉPISTER ?



La Haute autorité de santé vient d'actualiser ses recommandations pour la prévention et le dépistage du diabète de type 2 et des maladies liées au diabète.

Le test de dépistage recommandé est la mesure de la glycémie veineuse à jeun : on prélève du sang dans une veine lorsque l'on est à jeun depuis au moins 8 heures. L'analyse par le laboratoire porte sur le plasma veineux, c'est-à-dire le sang dont on a retiré les cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes).

Le diagnostic de diabète de type 2 est confirmé lorsque une seule glycémie est supérieure ou égale à 2 g/l (11,1 mmol/l) ou supérieure ou égale à 1,26 g/l (7 mmol/l), qu'il y ait ou non des symptômes de diabète associés.

« Lorsque la glycémie est inférieure à 2 g/l (11,1 mmol/l) ou supérieure ou égale à 1,26 g/l (7 mmol/l), la confirmation diagnostique du diabète de type 2 sera faite par un second test de glycémie veineuse à jeun. Le diagnostic sera confirmé en cas de glycémie à nouveau supérieure ou égale à ce seuil de 1,26 g/l (7 mmol/l).

Lorsque la glycémie est comprise entre 1,10 g/l et 1,25 g/l (6,0 et 6,8 mmol/l), le diagnostic d'hyperglycémie modérée à jeun (prédiabète) est posé. Dans ce cas, le test de dépistage doit être renouvelé en un plus tard.

Si la glycémie veineuse à jeun est inférieure à 1,0 g/l (6,0 mmol/l), il n'y a ni diabète, ni prédiabète, vous pouvez attendre entre 1 et 3 ans pour renouveler le test. En attendant, surveillez votre régime alimentaire, pratiquez une activité physique (au moins 30 minutes, 3 fois par semaine) et essayez de perdre du poids.

LE DIABÈTE DE TYPE 2 POURRAIT ÊTRE DÉPISTÉ PAR UN TEST DE SALIVE

Un simple test de salive géré par un smartphone pourrait permettre de détecter le diabète de type 2.

Plus d'aiguille, mais un simple test de salive pour diagnostiquer de façon rapide et efficace le diabète de type 2 ? Aussi simple qu'un test de grossesse, ce nouvel outil de dépistage du diabète pourrait être destiné aux populations les plus défavorisées. Il faudra attendre deux ans pour le découvrir sur le marché selon un communiqué de presse publié dans la revue scientifique *Investigation y Desarrolo*. Une découverte essentielle pour améliorer la prévention et le diagnostic précoce.

Des chercheurs de la TBC de Monterrey (Mexique), et une équipe scientifique de l'université de Houston (États-Unis), ont mis au point un outil capable de détecter dans la salive la présence d'un diabète de type 2. « Nous voulions un outil qui puisse identifier un biomarqueur dans un échantillon de salive et qui soit capable d'émettre une lumière fluorescente de façon à ce que la caméra d'un téléphone portable l'enregistre », explique le coordinateur du projet, le Dr Marco Antonio Rite Palomares.

Les scientifiques ont mis au point une micro-cartouche intégrée dans un smartphone. Elle informe en quelques secondes si l'utilisateur est touché par un diabète de type 2 ou non. Le résultat est positif si le composé présent dans la salive réagit en devenant fluorescent.

Le diabète en chiffres

Il existe deux types de diabète :

Le diabète de type 1 dû à une absence de sécrétion d'insuline par le pancréas qui touche environ 10% des diabétiques et atteint surtout les personnes jeunes. Le diabète de type 2 est dû à une mauvaise utilisation de l'insuline par les



cellules de l'organisme. Il est beaucoup plus fréquent et représente 90 % des diabètes. En France, il touche environ 3 millions de personnes, soit 4,7% de la population. Des chiffres qui augmentent chaque année en raison de

mauvaises habitudes alimentaires et d'une vie quotidienne de plus en plus sédentaire. Diagnostiqué tardivement, le diabète de type 2 peut endommager le cœur, les reins, les vaisseaux sanguins, les yeux et les nerfs.

DIABÈTE DE TYPE 2 : UNE MALADIE SOURNOISE

Des deux types de diabète qui existent, le diabète de type 2 est le plus sournois. Le pancréas fabrique encore de l'insuline mais l'organisme résiste à son assimilation.

9 fois sur 10 le diabète de type 2 est dû à un surcharge de poids. Mais, entre aussi en ligne de compte le dysfonctionnement du pancréas. Ce diabète gras ou non insulino-dépendant est souvent silencieux, car les glycémies, bien que trop élevées, ne le sont pas encore suffisamment pour alerter le malade par des signes autrement plus inquiétants comme dans le cas du type 1 (soif, amaigrissement anormal et sans raison apparente, urines importantes et très répétitives). Il se soigne par une alimentation adaptée et de

l'activité physique afin de perdre du poids ainsi que par la prise de médicaments.

Qui est touché par le diabète de type 2 ?

Le diabète de type 2 est de loin le plus fréquent, car il atteint 90 % de la population diabétique totale. S'il atteint principalement les plus de 50 ans, un nombre croissant d'adolescents est touché par cette maladie à fait remarquer l'OMS. Aujourd'hui en France selon la dernière étude de l'Institut de veille sanitaire, pour environ 2,5 millions de diabétiques déclarés auprès de médecins ou d'instituts médicaux, 90% le sont de type 2 et 6% de type 1. A ceux-ci, il faudrait rajouter

quelque 500 000 diabétiques qui s'ignorent.

Vers une épidémie ?

L'évolution en France et dans le monde laisse peu de place à l'optimisme en raison de mauvaises habitudes alimentaires et d'une vie quotidienne de plus en plus sédentaire. En 2000 déjà, l'OMS prévoyait qu'il y aurait près d'un million de diabétiques supplémentaires en France d'ici 2030. Sur le continent européen, ce total devrait passer de 33 millions en 2000 à 48 millions en 2030.

Mais soyons, malgré tout, optimistes : avec un peu d'exercice et une alimentation adaptée, il est possible de prévenir la maladie.

Le diabète, un poison pour le cerveau

Etre diabétique pourrait augmenter le risque de souffrir de la maladie d'Alzheimer, surtout quand le taux de glycémie n'est pas bon.

Les diabétiques ont un risque supplémentaire d'être soucieux de leur glycémie. Une nouvelle étude présentée lors du dernier congrès de diabétologie à Stockholm en Suède avertit les diabétiques de type 2 qui ne surveillent pas ou pas assez leur équilibre glycémique en mangeant trop ou pas assez de sucre. Ceux-ci seraient plus exposés au risque de développer une démence comme la maladie d'Alzheimer, avantent les chercheurs de l'Institut de Göteborg en Suède. L'association entre mauvais équilibre glycémique, diabète et risque accru de démence a été établie à l'issue du suivi pendant huit ans de plus de 350 000 diabétiques âgés tant de 50

ans. Les volontaires n'avaient aucun problème cognitif.

Il s'est avéré que les patients qui n'avaient pas surveillé leur consommation de sucre étaient deux fois plus susceptibles d'être hospitalisés pour démence que les autres.

Comment expliquer ce lien entre mauvaise glycémie et risque de démence ? Le cerveau a besoin de glucose pour fonctionner correctement. En cas d'excès ou de manque, il peut se mettre à « dérailler » et peut alors présenter des défaillances et des troubles cognitifs. En l'occurrence ici, une hyperglycémie affecterait les vaisseaux de petits vaisseaux sanguins qui oxygènent et nourrissent le cerveau, augmentant le risque de démence, selon le Pr Lyse Bordier, diabétologue à l'hôpital Bégin, à Saint Mandé, interro-



gée par Le Figaro. Cette étude apporte un élément intéressant sur la relation entre diabète et démence. Mais elle ne suffit pas à comprendre l'ampleur du processus à l'œuvre dans l'apparition des troubles cognitifs chez les diabétiques.

SAHARA-OCCIDENTAL-MAROC: L'AARASD dénonce l'expulsion de Claude Mangin du Maroc

L'Association des amis de la République arabe sahraoui démocratique (AARASD) a dénoncé lundi l'expulsion du Maroc de la militante Claude Mangin qui s'est envolée dans la matinée pour rendre visite à son époux Naâma Asfari, détenu sahraoui dans la prison de Kenitra.

«L'Association des Amis de la RASD et toutes les associations en France et en Europe solidaires avec les Sahraouis ou simplement attentives à l'application d'un droit élémentaire, le droit de visite à un parent prisonnier, dénoncent cette nouvelle expulsion et déclarent leur total soutien à toutes les initiatives que pourra prendre Madame Mangin-Asfari pour pouvoir entrer dans la prison de Kenitra où se trouve enfermé son mari», a indiqué l'association française dans un communiqué parvenu à l'APS.

Ces associations, poursuit le communiqué, vont s'adresser aux autorités françaises afin qu'elles soutiennent Claude Mangin dans l'application de son droit de visite. Claude Mangin s'est déplacée ce lundi pour une deuxième visite de son mari emprisonné à Kenitra (50 km au nord de Rabat), mais elle a été manu militari expulsée de l'aéroport de Casablanca à bord du même avion qui vient d'atterrir à Paris-Orly.

Ce n'est pas la première fois que la militante a été empêchée de rendre visite à son mari et expulsée du Maroc par les autorités marocaines.

En janvier dernier, grâce à l'intervention du Quai d'Orsay, elle a été autorisée à rendre visite à Naâma Asfari, détenu depuis novembre 2010, après sa condamnation à 20 ans d'emprisonnement sur la base d'aveux signés sous la torture pour sa participation au camp de protestation du camp sahraoui de Gdeim Izik. Pour rappel, ce droit de visite lui avait été supprimé pendant 2 ans par les autorités marocaines qui, selon l'AARASD, veulent «punir» son engagement aux côtés du peuple sahraoui en lui interdisant tout contact avec son mari. En décembre 2016, rappelle-t-on, le Comité onusien contre la torture (CAT) avait condamné le Maroc pour de multiples violations de la Convention contre la torture : torture pendant l'arrestation, l'interrogatoire et la détention de Naâma Asfari, absence d'enquête sur les allégations de torture répétées, violation de l'obligation de garantir le droit de porter plainte à travers des représentations contre la victime et l'un de ses avocats, violation de l'obligation d'indemnisation et réparation, prise en compte d'aveux signés sous la torture et mauvais traitements en détention.

Deux ONG française et suisse activant dans la promotion et la défense des droits de l'homme avaient déposé, en juillet 2018, une plainte devant l'Onu pour les violations des droits de l'homme à l'égard des prisonniers politiques sahraouis, dont Naâma Asfari.

«Parce qu'il persiste à dénoncer les violations dont ses codétenus sahraouis et lui font l'objet, Naâma Asfari est sans cesse victime de représailles du gouvernement marocain.

En réaction, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) et le Service international des droits de l'homme (ISHR) saisissent une nouvelle fois les instances des Nations Unies afin qu'elles interpellent le Maroc. Claude Mangin, rappelle-t-on, avait engagé en mai 2018 une grève de la faim de 30 jours pour protester contre son empêchement par les autorités marocaines de rendre visite à son mari.

MISSION DE PAIX AU MALI: Londres prolonge sa présence pour 6 mois

Le Royaume-Uni a annoncé le maintien de sa présence au Mali pour six mois de plus dans le cadre de la mission de paix des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma). Le pays y a déployé trois hélicoptères Chinook et une centaine d'hommes depuis juillet 2018. Ils resteront «jusqu'en juin 2020», a déclaré hier un porte-parole du ministère de la Défense, cité par l'AFP. «L'instabilité croissante au Sahel crée de la douleur et de la souffrance parmi les communautés locales et présente une réelle menace pour la sécurité européenne», a souligné le ministre de la Défense Penny Mordaunt dans un communiqué publié sur le site internet de son ministère.

«Il est juste que nous prolongions notre engagement dans l'opération anti-terroriste au Mali, Burkina Faso et Niger. En apportant un soutien essentiel à nos partenaires français, nos forces armées aident à construire la stabilité et à empêcher les terroristes de disposer d'un refuge d'où préparer leurs attaques», a-t-elle ajouté.

Déployée en 2013, la Minusma compte plus de 15.000 militaires et policiers.

ALGÉRIE - LIBYE: M.Dahmoune : «La solution politique, meilleur moyen pour surmonter la crise en Libye à travers un dialogue inclusif»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Salah Eddine Dahmoune, a affirmé lundi à Alger, que la solution politique était le meilleur moyen pour surmonter la crise en Libye, et ce à travers l'activation du dialogue inclusif entre belligérants dans ce pays, mettant l'accent sur l'attachement de l'Algérie à l'intégrité territoriale de la Libye et à ses efforts pour le recouvrement de sa stabilité dans les plus brefs délais.

Lors de l'audience qu'il a accordée au ministre de l'Intérieur du Gouvernement libyen d'union nationale, Fathi Bachagha, actuellement en visite officielle en Algérie, M. Dahmoune a fait savoir que l'entretien a porté sur «la position de l'Algérie vis-à-vis de la situation globale en Libye», affirmant que «la solution politique est le meilleur moyen à même de surmonter la crise en Libye, et ce à travers la redynamisation du dialogue entre belligérants dans ce pays».

Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'attachement de l'Algérie à l'intégrité territoriale libyenne et son souci de voir ce pays voisin recouvrer sa stabilité, soulignant également «le soutien du peuple algérien au peuple libyen».

«Nous souhaitons que la Libye puisse recouvrer sa stabilité dans les plus brefs délais, car notre stabilité est liée à celle de la Libye», a-t-il indiqué, rappelant, par ailleurs, «les principes de la politique étrangère algérienne qui repose sur la non ingérence dans les affaires internes des pays amis et frères».

Vers l'activation du comité mixte de sécurité algéro-libyen

M. Dahmoune a fait savoir que les discussions entre les délégations des deux pays avaient porté sur les questions relatives aux ministères de l'Intérieur des deux pays, notamment celles relatives au volet sécuritaire.

A ce propos, il a été convenu «de réactiver le comité mixte de sécurité algéro-libyen dans les meilleurs délais», a-t-il dit.

Dans ce cadre, une délégation algérienne devrait visiter la Libye, où doit se tenir dimanche une réunion entre le Secrétaire général du ministère de l'Intérieur et le Vice-ministre libyen de l'Intérieur, pour réactiver le comité mixte de sécurité algéro-libyen et examiner l'éventuelle redynamisation du dossier de la lutte contre la drogue et les psychotropes.

Lors de cette rencontre, il sera pro-



cedé également à l'examen du dossier de «la formation des cadres libyens au niveau des établissements de formation et des instituts d'instruction relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) en attendant que la partie libyenne exprime ses besoins dans ce sens».

Bachagha: redynamiser la coopération sécuritaire et la lutte contre le terrorisme

Le ministre de l'Intérieur libyen, Fathi Bachagha, a insisté sur l'importance de redynamiser la coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Libye et d'aller de l'avant en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogue, précisant que «les développements survenus dans la région nous interpellent à l'effet de développer les domaines policier et sécuritaire».

«Nous sommes tenus également de mettre en place des programmes efficaces pour préserver notre sécurité et celle de nos frontières», a-t-il poursuivi.

«Nous avons pleinement conscience qu'il ne saurait y avoir de développement, ni de vie en l'absence

de la sécurité, une priorité pour nous et nos pays respectifs, d'où notre attachement à réactiver les anciennes conventions et à en élaborer de nouvelles, outre le lancement, dans le cadre de la coopération, d'une vaste opération portant essentiellement sur l'entraînement et la formation, deux volets clés sur lesquels nous fondons de grands espoirs».

M. Bachagha a salué, en outre, le soutien de l'Algérie au peuple et gouvernement libyens, soulignant que cette «position n'est pas étrangère aux Algériens qui partagent avec leurs frères Libyens des relations d'amitié et de fraternité séculaires».

Le ministre de l'Intérieur libyen est arrivé, lundi à Alger, à la tête d'une délégation composée de responsables sécuritaires et de représentants du secteur de l'Intérieur, dans le cadre d'une visite officielle.

Le responsable libyen s'est entretenu avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune, élargis aux membres des deux délégations, et devraient rencontrer ultérieurement de hauts responsables.

DISCRIMINATION RACIALE: L'ONU accable le Maroc

Les Nations unies ont appelé le Maroc à s'acquiescer de ses obligations d'éliminer la discrimination raciale envers la communauté amazigh et les migrants, affirmant que les engagements de Rabat en matière des droits de l'homme resteront «lettre morte en l'absence d'un cadre juridique et politique national».

Dans un rapport adressé au Conseil des droits de l'Homme, la Rapporteuse spéciale sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance, Mme Tendayi Achiume, a relevé l'absence d'un cadre global de lutte contre le racisme qui entrave l'exercice des droits de l'Homme au Maroc.

«Contrairement aux recommandations formulées par diverses parties

prenantes internationales et nationales, le Maroc ne dispose pas d'une législation complète contre la discrimination ou d'une loi spécifique interdisant la discrimination raciale», a-t-elle déploré.

«L'égalité en droit n'assure pas l'égalité de fait», a rappelé la rapporteure et d'ajouter «Des défis majeurs persistent et un travail important reste à faire afin d'assurer l'égalité raciale et le droit de chacun à la non-discrimination raciale».

Selon l'experte onusienne, «la discrimination persistante à l'encontre des communautés Amazigh souligne davantage les carences légales».

Ces groupes autochtones, a-t-elle poursuivi, sont victimes de discrimination, de l'exclusion structurelle et des stéréotypes racistes du fait de

leur langue et de leur culture. «Les femmes Amazigh ont signalé qu'elles faisaient face à des formes multiples et intersectionnelles de discrimination en raison de leur genre et de leur identité Amazigh», a précisé Mme Achiume. L'experte des Nations unies a appelé Rabat à «garantir immédiatement aux individus avec un héritage Amazigh la jouissance de leurs droits, notamment l'égalité d'accès à la justice, la liberté d'opinion et d'expression, la liberté de réunion pacifique et d'association, ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels».

Elle a également soutenu une adoption immédiate de la loi organique nécessaire à la mise en œuvre de l'article 5 de la constitution marocaine, relatif au statut de langue officielle de la langue

Amazigh. En parallèle, la rapporteure a estimé que davantage de réformes sont nécessaires pour assurer aux migrants et aux réfugiés le droit à l'égalité raciale et le droit à la non-discrimination raciale.

«Même si la loi et les politiques nationales garantissent un échantillon de droits aux migrants et aux réfugiés sur une base égale dans tous ces contextes, les violations persistantes des droits et la discrimination restent un obstacle clé à l'intégration», a-t-elle expliqué.

Mme Achiume s'est dit aussi préoccupé par les informations reçues sur des déplacements forcés, des évictions, et des profils raciaux et d'autres formes de discrimination contre les populations migrantes et réfugiées.

DIPLOMATIE: Des «efforts diplomatiques» européens pour la préservation de l'accord nucléaire iranien

Des efforts diplomatiques européens pour la préservation de l'accord nucléaire iranien conclu à Vienne en 2015 ont été engagés sur fond de tensions régionales.

Cette mobilisation européenne intervient au lendemain de l'annonce par l'Iran de produire de l'uranium enrichi à au moins 4,5%, de la limite fixée dans l'accord sur son programme nucléaire, mettant en garde les Européens contre toute «escalade» dans leur réaction aux mesures prises par Téhéran.

L'Union européenne (UE) a appelé l'Iran à «cesser et à revenir» sur ses activités qualifiées de «contraires» aux engagements pris dans le cadre de l'accord, soulignant qu'elle était «très préoccupée».

Le président français Emmanuel Macron qui avait annoncé samedi vouloir «explorer d'ici au 15 juillet les conditions d'une reprise du dialogue avec toutes les parties», a dépêché mardi et mercredi, à Téhéran son conseiller diplomatique, Emmanuel Bonne, «pour assembler les éléments d'une désescalade avec des gestes qui doivent être faits immédiatement avant le 15 juillet», selon la présidence française.

A propos de ce déplacement, le porte-parole de la diplomatie iranienne a déclaré que «nous prenons des mesures conformément à la lettre du président aux chefs de gouvernement des partis restants du Plan d'action global commun (JCPOA) et au Conseil suprême de sécurité nationale».

Si les pays européens sont soucieux de préserver l'accord nucléaire, ils doivent prendre des mesures concrètes.

«Cependant, nous leur disons qu'ils sont les bienvenus s'ils souhaitent se rendre visite pour prendre des photos ou pour le plaisir de la visite», a-t-il ajouté.

Suite à l'annonce par la République islamique d'Iran, de l'augmentation de l'enrichissement d'uranium au-delà de la limite de 3,67% fixée dans l'accord en riposte au durcissement des sanctions américaines, le porte-parole de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA), Behrouz Kamalvandi, a précisé que l'enrichissement d'uranium est passé depuis lundi, de 3,67% à 4,5%.

Le porte-parole a affirmé que la décision avait été prise, «après un an de patience et lorsque les autres parties signataires de l'accord avaient failli à leurs obligations», soulignant toutefois que l'Iran avait «pris en compte des mesures» lui permettant de revenir techniquement aux condi-



tions antérieures si les demandes du pays étaient réalisées.

Téhéran avait donné dimanche, 60 jours aux partenaires de l'accord pour répondre à ses demandes sous peine de voir l'Iran s'affranchir d'autres engagements, et «toutes les options» seront sur la table au bout de ce délai, a dit le porte-parole des Affaires étrangères Abbas Moussavi, y compris une sortie de l'accord et du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). M. Moussavi a adressé le lendemain, une mise en garde à Paris, Londres et Berlin.

Attachement aux obligations

De son côté, la Russie a affirmé par la voie de son ministère russe des Affaires étrangères, que «la mise en œuvre durable et à long terme de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien ne survivra que si chacune des parties demeurerait pleinement attachée à ses obligations», rappelant que la situation actuelle «exige» que tous les signataires fassent tous les efforts pour «préserver l'accord» qui a contribué à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu'à la non-prolifération des armes nucléaires.

La diplomatie russe a indiqué que la déclaration faite par l'Iran de s'affranchir des autres obligations du JCPOA ne doit pas provoquer la «panique», appelant toutes les parties à rester pleinement attachées à leurs obligations afin d'assurer la survie de la mise en œuvre durable et à long terme de l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien. A Pékin, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères a estimé que «la pression

maximale» des Etats-Unis sur l'Iran était «la source de la crise nucléaire iranienne».

Le président américain Donald Trump, s'est entretenu au téléphone avec M. Macron, «des efforts en cours pour s'assurer que l'Iran ne se dote pas de l'arme nucléaire et pour mettre fin au comportement «déstabilisateur» de l'Iran au Moyen-Orient», selon la Maison Blanche, alors que son chef de la diplomatie Mike Pompeo avait quant à lui promis dimanche à l'Iran «plus d'isolement et de sanctions».

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a de nouveau accusé Washington lundi de «terrorisme économique», prévenant que les sanctions ne parviendraient pas à contraindre l'Iran à négocier un nouvel accord.

Appelé «Plan d'action global commun», l'accord sur le nucléaire iranien, avait été signé à Vienne le 14 juillet 2015 par l'Iran, l'Allemagne, la Chine, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Russie.

Il avait pour objectif d'empêcher Téhéran de se doter de l'arme nucléaire en échange de la levée d'une partie des sanctions économiques internationales visant le pays.

Le 8 mai 2018, Donald Trump avait annoncé que Washington se retirait de l'accord, avant de signer un décret réinstaurant un certain nombre de sanctions anti-iraniennes, en affirmant chercher à imposer une «pression maximale» sur la République islamique pour renégocier l'accord en question.

EUROPE: Les chefs de la diplomatie de l'OSCE tiennent une réunion informelle en Slovaquie

Les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) ont tenu hier à Vysoké Tatry, en Slovaquie une réunion informelle, focalisée sur les efforts de l'organisation visant à prévenir et à régler les crises et les conflits relevant de sa zone de responsabilité.

La ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, participe à cette réunion informelle, a indiqué l'agence Tass, précisant que le chef de la diplomatie russe fera part de ses évaluations sur la situation de la sécurité en Europe et discutera de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et les cyber-menaces.

Les réunions dans ce format ne se tiennent pas chaque année.

La dernière réunion informelle a eu lieu à l'été 2017 à Mauerbach, en Autriche. Lors de telles rencontres, les ministres ne prennent aucune décision.

Les parties se contentent plutôt d'échanger leurs opinions et à préparer des sessions officielles du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'OSCE. Le ministre russe des Affaires étrangères a déclaré que lors de la réunion de mardi, les ministres discuteraient des efforts de l'OSCE visant à prévenir et à régler les crises et les conflits dans la zone de responsabilité de l'organisation.

«Nous attendons une discussion honnête sur les moyens de surmonter la crise dans le domaine de la sécurité européenne et de normaliser les relations entre Etats», a déclaré dans un communiqué le ministre russe des Affaires étrangères.

Ces réunions informelles sont également l'occasion pour la tenue de discussions bilatérales.

La porte-parole officielle du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a déclaré plus tôt que M. Lavrov envisageait de tenir des réunions séparées avec les dirigeants de l'OSCE, ainsi qu'avec les ministres des Affaires étrangères d'Andorre, du Kazakhstan et de la Finlande.

SYRIE: Des groupes armés continuent à pilonner des localités résidentielles à Hama et Lattaquié

Le chef du Centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie, Alexey Bakin a affirmé que des groupes armés ont pilonné au cours des dernières 24 heures des quartiers résidentiels dans les provinces syriennes de Hama et de Lattaquié, ont rapporté hier des médias locaux.

«Au cours des dernières 24 heures, des groupes armés ont pilonné les localités d'Al Jammasiya, de Kafer Nbuda, de Jalama, d'Al Huash, de Qalat Al Mudiq dans les provinces de Hama et de Kara Galia et de Mamuhiya dans la province de Lattaquié», a déclaré le chef du centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie, cité par l'agence Tass.

Le responsable russe a ajouté également que les réfugiés syriens continuent de rentrer chez eux, grâce aux mesures prises par les autorités syriennes pour assurer des conditions d'accueil nécessaires.

Dans ce contexte, M. Bakin a assuré que les agents du Centre de réconciliation russe ont assuré le fonctionnement de dix points de contrôle pour les réfugiés qui sont de retour chez eux ces derniers jours. Selon les dernières informations, ils sont 401 464 Syriens au total, y compris des personnes déplacées, qui ont pu regagner leurs localités d'origines en Syrie, après des actions de sécurisation menées par l'armée syrienne dans les zones touchées par le conflit. «Le centre de réconciliation russe appelle les chefs des groupes armés illégaux à mettre fin aux provocations et à se joindre au processus de réconciliation pacifique dans les zones sous leur contrôle», a affirmé, en outre, le responsable du centre russe pour la réconciliation des parties en conflit en Syrie.

Le centre de réconciliation russe s'est dit prêt à accompagner le processus de reddition des éléments armés, invitant ces derniers à déposer leurs armes auprès des autorités syriennes.

LIBERTÉ DE LA PRESSE: Moscou dénonce le refus d'accréditer RT et Sputnik au Royaume-Uni

La Russie a dénoncé, hier, la décision du gouvernement britannique de refuser l'accès aux médias russes, la chaîne TV Russia Today et l'agence Sputnik à une conférence internationale sur la liberté des médias prévue à Londres, qualifié cette mesure «d'absurdité».

«Il ne peut y avoir de conférence sur la liberté de la presse quand des journalistes sont interdits d'accès», a affirmé le porte-parole du présidence russe, Dmitri Pevkov, regrettant «l'ab-

surdité d'une situation» qui existe, selon lui, «dans de nombreux pays».

Les autorités britanniques ont indiqué avoir refusé d'accréditer RT et Sputnik à cette conférence, accusant les médias russes d'avoir «joué un rôle de désinformation».

Plusieurs ministres et un millier de journalistes et représentants de la société civile doivent prendre part à cet événement co-organisé par le Canada mercredi et jeudi dans la capitale britannique. Des pays parte-

naires de la Russie, notamment la Corée du Nord, la Syrie et le Venezuela, n'ont pas été, également, invités à cette rencontre qui se propose de «renforcer la coopération internationale sur les questions liées à la liberté des médias et au phénomène des fake news».

En décembre dernier, l'organisme britannique de régulation des médias de l'audiovisuel, Ofcom, avait déjà accusé que RT avait «enfreint les règles d'impartialité» lors de sa couverture de l'empoison-

nement de l'ex-agent double russe Sergueï Skripal à Salisbury, dans le sud-ouest de l'Angleterre, en mars 2018.

Les autorités russes ont riposté à ces «allégations» en les qualifiant de mesures «discriminatoires» visant des médias russes qui ont démontré leur sens de «professionnalisme» et de «neutralité», menaçant de prendre des mesures réciproques à l'égard des organes occidentaux exerçant en Fédération de Russie.

ETATS-UNIS :

Préparation d'un «Sommet» sur les réseaux sociaux, sans les concernés

Un «sommet sur les réseaux sociaux» doit se tenir demain à la Maison-Blanche, sans les intéressés mais avec les conservateurs les plus critiques de la Silicon Valley.

Peu de détails ont pour l'instant été fournis sur cette rencontre, la présidence américaine précisant seulement avoir invité «des leaders du numérique» pour discuter «des opportunités et défis de l'actuel climat en ligne».

Facebook a confirmé lundi que le groupe n'avait pas été sollicité. Twitter n'a pas souhaité faire de commentaires mais plusieurs médias ont rapporté que le réseau social avait aussi été exclu de l'événement.

Les deux groupes sont régulièrement la cible des attaques de Donald Trump, qui leur reproche de pencher à gauche et de brider la parole des conservateurs.

Sur la liste des invités figurent en revanche, selon le Washington Post, plusieurs organisations déplorant régulièrement être censurées par les plateformes, comme le site PragerU, qui publie des vidéos aux perspectives très droitières, ou l'organisation Turning-Point USA, qui affirme que les universités américaines font de la «propagande gauchiste». Le chef de l'organisation Project Veritas, qui se targue d'avoir infiltré les géants de la Silicon Valley pour démontrer qu'ils étaient bien bia-

sés, a aussi affirmé dans un courriel avoir été convié. Le caricaturiste Ben Garrison, un partisan de Trump qui a récemment remis en question les origines ethniques de la candidate à la primaire démocrate Kamala Harris, a aussi annoncé, sur Twitter, sa venue au sommet. Cette réunion intervient à un moment délicat pour les géants américains de la technologie, accusés de censure par les conservateurs mais aussi de ne pas en faire assez pour réprimer les contenus haineux en ligne.

Les colosses de la Silicon Valley rejettent pour leur part toute accusation de biais, affirmant que cela nuirait à leurs intérêts commerciaux.

Pour Daniel Castro, vice-président de la Fondation sur les technologies de l'information et l'innovation, l'organisation d'un tel sommet pourrait compliquer leur tâche.

«Si c'est juste un rassemblement d'influenceurs pro-Trump sur les réseaux sociaux, alors il est logique que les plateformes n'y participent pas», a-t-il expliqué.

«Mais participer officiellement à une rencontre à la Maison Blanche donne à certaines de ces



personnalités les plus excentriques un vernis de légitimité», a-t-il ajouté. Et «des modérateurs de ré-

seaux sociaux pourraient y repenser à deux fois avant de désactiver l'un de leurs comptes s'ils venaient

à être signalés pour contenu inapproprié.»

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PUBLICITÉ

UNESCO

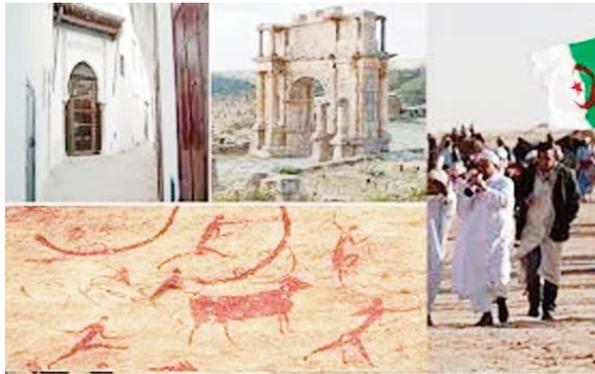
Alger : session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie 2 (CRESPIAF) organise, depuis hier à Alger, une session de formation internationale à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel au profit du réseau des experts-facilitateurs africains de l'UNESCO en Afrique, a annoncé à Alger le directeur du Centre, Slimane Hachi.

Organisée en collaboration avec l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), cette session de formation verra la participation de près de 40 experts africains originaires de 22 pays, dont des praticiens locaux spécialistes du patrimoine culturel immatériel, des membres actifs d'associations culturelles et patrimoniales et des cadres des ministères de la culture et ce dans le cadre de l'application de la convention internationale de l'UNESCO, signée en 2003, relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

S'étalant jusqu'au 13 juillet, cette session sera marquée également par la présence de quatre experts de l'UNESCO et six autres des bureaux régionaux de cette organisation onusienne, a indiqué M. Hachi lors d'une conférence de presse, animée en compagnie de la cheffe de l'unité pour le renforcement des capacités et les politiques du patrimoine à l'UNESCO, Susanne Schnuttgenn. Elle vise à créer «un réseau d'experts spécialistes de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, répartis sur tout le continent africain».

Cette formation devra «être élargie à l'avenir», eu égard à «la richesse et la diversité» du patrimoine culturel immatériel en Afrique, d'une part et au «nombre réduit d'experts-facilitateurs africains», d'autre part. Mme Susanne Schnuttgenn a, pour sa part, mis l'accent sur «l'importance de la coopéra-



tion» entre l'UNESCO et les pays signataires de la convention de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel notamment en ce qui a trait au «rôle et à l'action» des centres de sauvegarde du patrimoine culturel de catégorie 2 activant dans le cadre de l'UNESCO.

En 2011, l'UNESCO avait organisé deux sessions de formation au profit d'un premier groupe d'experts africains à Libreville (Gabon) et à Harare (Zimbabwe), outre une conférence d'évaluation de ce programme de formation, organisée en 2015 à Constantine (Algérie). L'Algérie, premier pays signataire, a participé depuis 2002 à la préparation et à l'établissement de

la convention internationale relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'UNESCO en octobre 2003. En 2011, l'Algérie a demandé à l'UNESCO de placer, sous son égide, un Centre international de catégorie 2 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique, chargé de mettre en œuvre cette convention au profit du continent africain, et ce avant le lancement de ses activités en 2015, après la signature de l'accord de sa création.

Le Centre d'Alger est le 7ème du genre à l'échelle mondiale, après ceux de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, de l'Iran, du Pérou et de la Bulgarie.

ONU

La footballeuse Nadia Nadim nommée Championne de l'Unesco pour l'éducation des filles et des femmes

La Directrice générale de l'UNESCO, Audrey Azoulay, a nommé le 5 juillet dernier la footballeuse danoise d'origine afghane de l'équipe française féminine du Paris Saint-Germain, Nadia Nadim, Championne de l'UNESCO pour l'éducation des filles et des femmes, a annoncé lundi l'UNESCO dans un communiqué.

Le choix de l'UNESCO s'est porté sur Nadia Nadim «en reconnaissance de son rôle dans la promotion du sport et de l'égalité entre les genres, de sa contribution à l'action éducative de l'UNESCO en faveur des jeunes, de son plaidoyer pour l'éducation des filles et des femmes et de son soutien à l'action de l'Organisation dans le monde», a souligné l'UNESCO.

Cette désignation s'est déroulée dans le cadre du lancement de l'initiative majeure de l'UNESCO, qui vise à mobiliser un soutien politique et financier en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Née le 2 janvier 1988 à Hérat en Afghanistan, Nadia Nadim s'est réfugiée au Danemark en 2000, avec sa famille, après l'exécution de son père, général de l'Armée nationale afghane (ANA). C'est là qu'elle a débuté sa carrière dans le football en jouant pour le club de football B52 Aalborg. En 2018, elle a publié un livre, *Min historie* (Mon histoire).

EGYPTE:

Le Caire demande à Interpol de localiser un masque de Toutankhamon vendu à Londres

L'Égypte a demandé à Interpol de localiser un portrait sculpté de Toutankhamon datant de 3.000 ans, vendu à Londres pour près de 6 millions de dollars malgré l'opposition du Caire, ont annoncé lundi des responsables gouvernementaux.

La maison d'enchères Christie's a vendu le 4 juillet cette tête de 28,5 centimètres de haut pour plus de 4,7 millions de livres (5,9 millions de dollars, près de 5,3 millions d'euros) à un acheteur inconnu, lors de l'une de ses ventes les plus controversées de ces dernières années.

Moins d'une semaine après, le Comité national égyptien pour le rapatriement des antiquités (NCAR) a déclaré après une réunion urgente que le parquet égyptien avait demandé à l'Organisation internationale de police criminelle (OIPC, Interpol) d'émettre une notice pour localiser le masque en quartzite, en raison de l'absence des documents nécessaires lors de la vente.

«Le comité exprime son profond mécontentement devant le comportement non professionnel» qui a permis «la vente d'antiquités égyptiennes sans que ne soient fournis les titres de propriété et les documents prouvant leur exportation légale d'Égypte», a déclaré le NCAR dans un communiqué.

Le comité, dirigé par le ministre des Antiquités Khaled al-Enany, a appelé Londres à «interdire l'exportation des objets vendus» jusqu'à ce que les documents requis soient présentés aux autorités égyptiennes.

Le NCAR a ajouté avoir embauché un cabinet d'avocats britannique pour intenter un «procès au civil», sans fournir d'autres détails. La mise en vente de la tête de Toutankhamon avait immédiatement provoqué la colère des autorités égyptiennes.

L'ancien ministre des Antiquités, Zahi Hawass, cité par l'agence AFP, avait alors déclaré que cette pièce semblait avoir été «volée» dans les années 1970 dans le complexe du temple de Karnak, au nord de Louxor. Et le ministère égyptien des Affaires étrangères avait demandé à son homologue britannique et à l'UNESCO d'empêcher la vente. Mais de telles interventions sont rares et ne sont effectuées que lorsqu'il est clairement établi que la légitimité de l'acquisition de l'objet par le vendeur est contestée. Christie's a fait valoir que l'Égypte n'avait jamais exprimé d'inquiétude auparavant à propos de l'objet controversé «bien que son existence soit largement connue et qu'il ait été exposé publiquement».

La maison d'enchères a publié une chronologie de la manière dont la relique a changé de mains entre marchands d'art européens au cours des 50 dernières années. Elle a déclaré qu'elle ne «vendrait aucune œuvre sans un titre de propriété clair».

FICHE TECHNIQUE

Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie II

Le Centre régional à Alger pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel en Afrique de catégorie II (CRESPIAF), placé sous l'égide de l'UNESCO, vise à réaliser les objectifs stratégiques de cette organisation onusienne au profit de l'Afrique et ce, dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre de la convention de l'UNESCO relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, signée en 2003. Sis à la Villa Abd El Tif, aux hauteurs d'Alger, ce centre dont l'accord de créa-

tion avait été signé en 2014, entre l'UNESCO et l'Algérie, est le 7e du genre à l'échelle mondiale après ceux de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, de l'Iran, du Pérou et de la Bulgarie. Actif depuis 2015, le CRESPIAF qui se réunit une fois par an, est constitué d'experts et de représentants d'instances spécialisées. Ce Centre est géré, administrativement, par l'Algérie qui lui assure un budget. Il est classé par l'UNESCO en 2ème catégorie, car dépendant à la fois de cette organisation et de l'Algérie, tandis que les

centres de première catégorie ne sont gérés que par l'UNESCO. Par ailleurs, l'UNESCO a donné son approbation pour l'ouverture du centre d'Alger, vu le rôle pionnier de l'Algérie depuis 2002 dans la préparation et l'établissement de la convention internationale relative à la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, adoptée par l'UNESCO en 2003, sachant que l'Algérie a été le premier pays signataire de ce document. Aussi, le centre vise à réaliser les objectifs stratégiques de

l'UNESCO au profit de l'Afrique, à travers la consolidation des compétences africaines en matière d'inventaire, de recherche scientifique, de documentation et de sauvegarde du patrimoine immatériel. Premier du genre sur le plan africain, ce centre a pour objectif la redynamisation de la coopération et l'échange d'expériences entre les musées et les centres d'archives en Afrique, outre la création d'une base de données et la promotion du patrimoine immatériel africain.

TŊRO «ABDELKADER-ALLOULA» :

Cartes d'accès gratuit aux théâtres pour les étudiants en art dramatique

Les étudiants du département des arts dramatiques de l'Université d'Oran bénéficieront à partir de la saison universitaire prochaine de cartes de stagiaires leur permettant d'assister gratuitement aux différentes pièces théâtrales présentées au niveau des théâtres publics à l'échelle nationale.

L'annonce a été faite par Mourad Senouci le directeur du théâtre régional «Abdelkader Alloula» d'Oran, lors de la clôture, lundi, des deux journées de soutenance des étudiants du département du 4ème art pour l'obtention du diplôme de Master dans cette spécialité, abritées par son établissement.

«Cette initiative s'inscrit dans le ca-

dre de la contribution du théâtre régional d'Oran dans la formation des étudiants spécialisés dans les arts dramatiques», a expliqué M. Senouci, estimant que la démarche renforcera davantage les liens entre les deux institutions (théâtre et université).

Le même responsable a appelé les troupes théâtrales au niveau national à donner leur chance aux étudiants formés au niveau de l'institut des arts dramatiques et en tirer profit de leurs compétences. «Les deux journées de soutenance abritées par le TRO ont d'ailleurs permis de découvrir beaucoup de talents à l'avenir prometteur dans le 4ème art s'ils venaient d'être bien pris en charge et si on leur donnait

aussi la chance de se produire dans différents travaux réalisés dans ce registre», a encore estimé le même responsable.

Il s'agit de la deuxième année de suite que le TRO accueille les étudiants des arts dramatiques pour exposer leur mémoire de soutenance de Master à travers la présentation de morceaux de pièces théâtrales, a indiqué à l'APS le premier responsable du théâtre régional d'Oran. Cette initiative entre dans le cadre d'un accord de partenariat entre les deux institutions visant à impliquer davantage le TRO dans la formation des futurs dramaturges, a-t-il ajouté.

APS

Programme de la soirée

TF1 20:05

Grey's Anatomy : Station 19

Réalisateur : Sylvain White
Avec : Jason George, Chandra Wilson



Ripley et Sullivan supervisent la journée annuelle de formation des policiers, qui se déroule à la caserne. Ryan est dans l'équipe d'Andy, mais celle-ci fait tout pour éviter de lui parler. De repos, Ben et Miranda discutent de leur mariage avec franchise. La chirurgienne confie à son mari qu'elle s'inquiète sans cesse pour lui et ce stress agit sur sa santé. Par ailleurs, Jack a emménagé chez Dean. Il avertit ses collègues qu'il compte organiser une fête d'anniversaire surprise pour Dean, juste après le service.

France 2 20:10

Cherif

Réalisateur : Karim Ouaret
Avec : Abdelhafid Metalsi, Carole Bianic



Alors qu'elle se croyait « bonne pour la casse », Adeline est réintégrée au commissariat suite à un entretien avec le Dr Azouari. Le brigadier Joël Baudemont, qui travaille avec Cherif, reçoit un appel à l'aide du major Pierre Berthier. Peu après, ce dernier est retrouvé assassiné. Il a reçu deux balles en pleine poitrine sur le parking d'un entrepôt de Caluire. Joël est dévasté. Hervé Leret, que Berthier avait arrêté il y a six mois, vient de s'évader de prison. Il devient le suspect numéro un.

France 3 20:05

Des racines et des ailes



Véritable montagne au milieu de la mer, la Corse compte 120 sommets à plus de 2 000 m d'altitude. Dans ce massif spectaculaire, rivières et lacs foisonnent. Dans la vallée du Taravo, l'anthropologue Ghjasippina Giannesini s'intéresse aux maisons fortifiées. Dans la vallée de l'Ortolo, Julie et Philippe Farinelli ont redonné vie à un vignoble d'exception : le domaine Saparale. Quant à l'hydrobiologiste Antoine Orsini, il veille depuis trente ans sur la faune et la flore de montagne et en particulier, la truite qui colonise des tourbières en altitude...

CANAL+ 20:04

8 jours de la Terre à la Lune

Réalisateur : Anthony Philipson



Le 21 juillet 1969, en posant le pied gauche sur la surface de la Lune, Neil Armstrong entrait dans l'Histoire en devenant le premier homme à fouler le sol de notre satellite naturel. Ce documentaire revient sur la chronologie de la mission spatiale Apollo 11 qui a duré au total 8 jours, trois heures, 18 minutes et 35 secondes. Grâce aux enregistrements sonores déclassifiés par la Nasa, le réalisateur propose de découvrir les dialogues inédits des trois astronautes Neil Armstrong, Buzz Aldrin et Michael Collins durant toutes les phases de la mission, depuis le décollage, l'alunissage jusqu'au retour sur Terre.

6 20:05

Le Marrakech du rire 2019



Pour cette neuvième édition du festival d'humoristes qui se déroule dans le prestigieux palais El Badi dans la cité marocaine, l'humoriste et producteur Jamel Debbouze accueille Waly Dia et Donel Jack'sman ainsi que les habitués : Caroline Vigneaux, en énergique féministe, la décapante Florence Foresti, Ary Abitana qui se révèle en chanteur, ou encore le caustique Booder. Jarry, les deux chanteurs toulousains Bigflo & Oli, Bun Hay Mean, Imès Reg se produisent ici pour la première fois. Des surprises jalonnent la soirée devant un public conquis.

Jeux

Samourai-Sudoku N°2211

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8		1	6	7					
2	6	9			5				
9	7			4					
4	8	9	7	5					
7		6	4						
1		8	5						
3		1		4	8	7			
	1	7		3					
				2			3		

			8			4		5			
	9	1		5				2		9	6
8		3		1	7	6		8	4	9	
9		2	4					7	4		2
6		5	8						3	1	9
	5	4		9	1	7			7	5	8
	6		9					7		6	3
1		9	8			5		6		5	7
	8		5	2	6			8	3	4	



"Le leadership est la capacité d'un leader à tracer la route en s'assurant de l'adhésion totale de ses collaborateurs."

Alain Ducasse

Mots croisés N°2211

- 1 - Tout ce qu'il veut, c'est votre bien-être
2 - Peu importante - Lieu de délices
3 - Nécessité vitale
4 - Relative à l'origine - Don inespéré
5 - Exaspération d'ancêtre - Religion - Mot d'illusion
6 - Hachis alimentaire - Infante assassinée
7 - Bien dans le coup - Etape de rame - Abat
8 - Pièce de soutien - Canal rénal
9 - Courroies - Refuges sûrs
10 - Certains - Donc à compter
- Horizontalement :
A - Organisera ses actions
B - Très drôles
C - Reproduire - Fabricants de sénilité
D - Ville du Pérou - Petit bulbe
E - Organisme de manufacture - C'est le numéro 36
F - Centres d'intérêts du titi - Départ de courant
G - Support d'éprouvette - Uniras
H - Maîtresses
I - Très fatigué - Porteur de quille
J - Dieu nordique - Monument orné
K - Pâtes indiennes - Poison sanguin
L - Blanchies

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE (DAMES) : Les Algériennes à pied d'œuvre au Caire

La sélection algérienne féminine de volley-ball, à pied d'œuvre depuis vendredi au Caire, prendra part à la 19e édition du Championnat d'Afrique des nations, prévue du 9 au 15 juillet dans la capitale égyptienne.

Outre l'Algérie et l'Égypte (organisateur), le tournoi enregistre la participation de sept autres nations, à savoir le Cameroun, champion sortant, le Kenya, nonuple champion d'Afrique, le Maroc, le Sénégal, le Botswana, la RD Congo et le Lesotho.

Conduite par un staff technique composé de trois entraîneurs (Abdelmalek Allab, Karim Imdjedab et Naïma Belabas), la sélection nationale a rejoint le Caire vendredi dernier pour y effectuer un stage précompétitif avant le début du tournoi.

Pour cette compétition, le nouveau staff technique a opté pour le rajeunissement de l'effectif avec plusieurs joueuses issues des jeunes catégories, encadrées par quelques chevronnées, à l'image de Salima Hammouche (libero) et Kahina Chettout (passeuse).

L'Algérie sera fixée sur ses adversaires à l'issue du tirage au sort prévu lundi soir au Caire. Les matchs de la 19e édition du Championnat d'Afrique des nations de volley-ball féminin se dérouleront au complexe olympique 5-October du Caire. Lors de la dernière édition disputée au Cameroun en 2017, le pays organisateur s'était adjugé le trophée devant le Kenya (3-0), alors que l'Égypte avait pris la 3e place du podium après sa victoire devant le Sénégal (3-0).

Liste des joueuses retenues: Salima Hammouche, Kahina Chettout, Yasmine Abderrahim, Nadhéra Aït Oumghar, Dallel Marwa Achour, Zahra Guimour, Nawel Hammouche, Fahima Brahmi, Celia Bourhane, Chahla Benmokhtar, Asma Djebbar, Bakhta Rabah Mazari, Zina Mordjane Oudai.

AGEx de la Fédération algérienne de sport scolaire vendredi prochain à Bordj Bou Arréridj

La Fédération algérienne de sport scolaire tiendra une Assemblée générale extraordinaire vendredi prochain à Bordj Bou Arréridj pour débattre entre autres de la non organisation des dix derniers événements sportifs inscrits au programme de la saison en cours, a-t-on appris lundi auprès de l'instance.

«Aucun événement sportif n'a été organisé par la Fédération algérienne de sport scolaire depuis le mois de mai dernier et il se peut que certaines compétitions soient définitivement annulées» a-t-on appris de mêmes sources. L'AGEx de vendredi sera marquée par la présence du président Abdelhafid Izem et de certains membres du bureau fédéral, ainsi que les présidents de dix instances régionales. Il s'agit des régions de Blida, Boumerdes, Tissemsilet, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Constantine, Annaba, Sétif, Laghouat, et la région du Grand-Sud.

APS

UNIVERSIADES 2019 / ATHLÉTISME: Zine Djamila qualifiée pour la demi-finale du 100m (dames)

L'athlète algérienne Djamila Zine s'est qualifiée pour la demi-finale du 100m, en terminant à la 4e position de sa course en 12.53, lundi pour le compte de la 1re journée de la 30e édition des Jeux mondiaux universitaires qui se poursuivent jusqu'au 14 juillet à Naples (Italie).

Engagée dans la première série, Zine a été devancée par Sefer Evija (Lettonie) 12.06, l'Indonésienne Jeany Nuraini Amelia Agreta (12.04) et la Slovène Rutar Vika (12.36). L'Algérienne a réalisé le 6e meilleur chrono des deux séries dont la première a été remportée par la Ghanéenne Ali Latifa (11.93), devant la Sri-lankaise Omayya Udayangani Muthumala en 12.28 et Ilona Chiabaut (Monaco) en 13.43. La demi-finale du 100m dames est prévue lundi en soirée, suivie quelques heures plus tard de la finale. Dans l'épreuve du 400m à laquelle elle avait aussi pris part, tôt le matin, Zine Djamila s'est contentée de la 7e et dernière place de la 5e série en 56.43. Trois athlètes algériens seront en lice, lundi en soirée, mardi et mercredi. Il s'agit de Kaoutar



Selmi et Afaf Ben Haja, engagée au concours de longueur. La première évoluera dans le groupe A, composé aussi de 17 autres concurrentes, alors que Ben Hadja sera présente dans le groupe B, avec 16 autres par-

ticipantes. Les six meilleurs de chaque série seront présents en finale, prévue mardi après midi. El Hocine Zourkane et Abderekaz Khelil sont inscrits sur le 1500m, prévu lundi en soirée. Le premier sera au dé-

part de la 1re série, et le second dans la deuxième série avec l'objectif de se qualifier pour la finale, prévue mercredi. L'Algérie participe aux 30es Jeux mondiaux universitaires en athlétisme, judo et taekwondo.

CYCLISME / CLASSIQUE CHRONO D'EL KANTARA : Les cadets de 15 clubs à l'assaut du record national du 10,400 km

Batte le record d'Algérie du 10,400 km sera l'objectif majeur pour les cyclistes «cadets» qui seront engagés dans la Classique Chrono d'El Kantara, prévue le samedi 13 juillet à Biskra, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC).

La compétition, organisée par la Ligue de Wilaya de Biskra «enregistrera la participation de 15 clubs et sera comptabilisée pour le championnat national du contre-la-montre cadets» a précisé la même source.

L'ancien record est détenu par Abderrazak Amari de l'USBC Zouaoua, qui

avait enregistré un chrono de 15:36:75 l'an dernier, devant Mohamed Riadh Laroui (15:54:516) et Hamza Amari (16:01:069).

L'accueil des athlètes est prévu le vendredi 12 juillet, à partir de 15h00, alors que la réunion technique aura lieu vers 21h00.

Le lendemain matin, le contrôle se fera à 7h00 alors que le départ de la course sera donné à 8h00, sur la route touristique d'El Kantara.

Parmi les sérieux candidats à battre ce record national du 10,400 km, les coureurs qui s'étaient illustrés jeudi der-

nier, au championnat national disputé à Ain-Temouchent, notamment le vainqueur Abdelkrim Ferkous du Club Cycliste Didouche Mourad (Constantine), ainsi que Khaled Mansouri, du NR Dely-Brahim (Alger) et Adem Lafala du Club Cycliste Didouche Mourad, respectivement deuxième et troisième à Ain Temouchent.

Même Salah-Eddine Cherki (AM El Maleh) entré en 4e position et Abderaouf Rache Rache de Hamra Annaba peuvent prétendre à la pulvérisation de l'ancien record, au vu des bonnes dispositions qu'ils ont montrées dernièrement.

TENNIS / TOURNOI INTERNATIONAL CAL-COMP : L'Algérienne Ibbou intègre le tableau final

La tennismoman algérienne Inès Ibbou s'est hissée mardi au tableau final du tournoi Cal-Comp qui se déroule du 8 au 14 juillet en Thaïlande, après sa victoire en deux sets contre l'Indienne Natasha Palha, au deuxième et dernier tour qualificatif, disputé sur les courts en surface rapide du Tennis Club "True Arena" de Hua Hin.

Le match s'annonçait, dès

le départ, à la portée de l'Algérienne de 20 ans qui, de par son bon classement ITF (215e mondiale), était classée tête de série N.1 de ce tableau des qualifications.

Une hiérarchie qui a été finalement respectée, avec une victoire assez nette (6-4, 6-2), contre l'Indienne de 25 ans, classée tête de série N.11.

Au premier tour du tableau final, Ibbou sera opposée à la

Sud-Coréenne Kim Da Hye qui pointe actuellement au 202e rang mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF).

Il s'agit du 4e tournoi consécutif pour Ibbou en Asie, où elle a entamé une tournée depuis environ un mois.

Elle avait commencé par l'Indonésie, où elle avait disputé deux tournois, l'un à 25,000 USD et l'autre à 15,000

USD, avant de se rendre en Thaïlande, où elle a disputé un premier Cal-Comp, du 1er au 7 juillet.

À l'instar du précédent, ce deuxième tournoi Cal-Comp est doté d'un prize-money de 15,000 USD et il a drainé la participation de certaines joueuses relativement assez bien classées chez l'ITF, notamment la Française Lou Brouleau (55e mondiale).

JEUX AFRICAINS-2019 : Sept boxeurs algériens en stage à Astana

La sélection algérienne de boxe (seniors) a entamé dimanche un stage de préparation à Astana au Kazakhstan, en vue des Jeux africains-2019 au Maroc et les championnats du monde en Russie, a appris l'APS lundi de la Fédération algérienne de boxe (FAB).

Sous la conduite du staff technique national, composé des entraîneurs Ahmed Dine, Slimane Belounis et Mohamed Allalou, sept boxeurs ont été sélectionnés pour prendre part à ce stage (7-14 juillet), ponctué par un tournoi international intitulé «Coupe du président de la République du Kazakhstan», prévu du 15 au 20 juillet.

«Ce stage international offre l'opportunité au staff technique d'évaluer le travail accompli depuis le mois de janvier

2019 en vue des Jeux africains 2019 au Maroc, mais aussi les championnats du monde, prévus en septembre en Russie.

Les boxeurs prendront part à un tournoi d'envergure internationale qui verra la participation de 13 pays, une occasion pour nos pugilistes de se mesurer au haut niveau», a déclaré à l'APS Mourad Meziane, directeur technique national (DTN).

Le staff technique national a sélectionné sept boxeurs pour prendre part à ce stage : Mohamed Flassi (52 Kg), Reda Benbaaziz (63 kg), Kramou Chemsedine (69 kg), Younes Nemouchi (75 Kg), Tabi Sofiane (75 kg), Abdelhafid benchebba (91 kg) et Chouaib Bouloudinat (+ 91 kg).

La Coupe du président de la Répu-

blique du Kazakhstan est traditionnellement l'un des événements internationaux les plus importants en Asie.

Les meilleurs pays de la boxe tels que la Russie, l'Ukraine, les Etats-Unis, Cuba, la Chine, l'Inde, l'Ouzbékistan, le Kirghizistan, le Turkménistan, la Thaïlande, le Japon, les Philippines, la Suède et la Mongolie ont tous assisté aux six dernières éditions.

Selon le calendrier de la compétition, les éliminatoires se dérouleront les 16, 17 et 18 juillet, alors que les demi-finales auront lieu le 19 juillet et les finales le 20 juillet.

Le médaillé d'or recevra la somme de 2000 dollars, le médaillé d'argent (1000 dollars) et le médaillé de bronze (500 dollars).

CAN-2019 DE FOOTBALL (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE- CÔTE D'IVOIRE :

Comme on se retrouve...

La sélection ivoirienne de football constituera le prochain écueil de l'équipe algérienne en quarts de finale de la CAN-2019, jeudi au stade de Suez (17h00 algériennes), dans ce qui sera la troisième confrontation entre les deux pays à ce stade de la compétition d'une phase finale.

Vainqueurs lundi à Suez du Mali (1-0), les «Eléphants» sont en train de monter en puissance, eux qui se sont qualifiés en 1/8 de finale à la faveur de la 2e place occupée dans le groupe D derrière le Maroc.

Les joueurs de l'entraîneur Ibrahim Kamara ont entamé la compétition par une petite victoire face à l'Afrique du Sud (1-0), avant de s'incliner ensuite devant le Maroc (1-0).

Le vainqueur de l'épreuve en 1992 et 2015 a bouclé la phase de poules en laminant la Namibie (4-1).

Les «Verts» auront donc à croiser le fer avec une équipe ivoirienne dont le visage n'est plus celui des Drogha, Touré et Gervinho, mais compte toutefois un amalgame de joueurs d'expérience tels que le gardien de but Sylvain Gbohouo et Serey Die (ex-ES Sétif/Algérie) et une jeune génération menée par l'attaquant Nicolas Pepe (Lille OSC/France), nommé au titre du meilleur joueur de la saison de Ligue 1 en compagnie notamment des deux joueurs vedettes du Paris SG, Neymar et Mbappé.

Il faut remonter à la CAN-2010 disputée en Angola pour assister au premier quart de finale de l'histoire entre les deux équipes. Dirigés à l'époque par l'ancien sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, les Ivoiriens se sont heurtés à



une fougueuse équipe algérienne, auteur d'un match époustouflant avec à la clé une victoire 3-2 (a.p.).

Cinq ans plus tard, les deux sélections se rencontrent à nouveau lors de la CAN-2015 en Guinée-équatoriale.

Les «Verts», dirigés alors sur le banc par le Français Christian Gourcuif, n'ont pas fait le poids pour s'incliner au final (3-1) face à des Ivoiriens complètement déchaînés qui allaient remporter le trophée quelques jours plus tard aux dépens du Ghana au terme d'une épique séance de tirs au but (9-8). Jeudi

à Suez, Algérie et Côte d'Ivoire vont devoir disputer la «belle» pour l'objectif commun de rejoindre le dernier carré de cette 32e édition, la première en présence de 24 pays.

«Nous avons notre idée sur l'équipe algérienne qui est collectivement forte avec de très bonnes individualités.

Djamel Belmadi réalise un excellent travail depuis qu'il est à la tête de cette équipe.

Je ne vais pas aller jusqu'à dire que j'aurais aimé éviter l'Algérie car à ce stade de la compétition, nous n'avons pas le choix», a réagi le coach ivoi-

rien lundi soir en conférence de presse à l'issue du succès face au Mali. De son côté, le sélectionneur national Djamel Belmadi, présent lundi à Suez pour superviser son prochain adversaire, s'est montré confiant mais prudent : «La Côte d'Ivoire est connue dans le continent pour être une équipe difficile à jouer, solide, avec beaucoup d'expérience, renforcé par des joueurs qui évoluent dans les grands championnats européens. Nous allons bien préparer ce match dans l'espoir de passer en demies», a-t-il indiqué.

450 places disponibles pour le déplacement à Suez (MJS)

Quatre-cent-cinquante (450) places sont disponibles pour faire le déplacement depuis Alger à Suez (Egypte) qui accueillera jeudi le quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019 (CAN-2019) de football entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire, a indiqué le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Les autorités algériennes ont, en effet, décidé de mettre en place un pont aérien pour transporter les supporters de l'équipe nationale en prévision de cette rencontre dont le coup d'envoi est prévu à 17h00 algériennes.

«Après la brillante qualification de l'équipe nationale de football aux 1/4 de finale de la Coupe d'Afrique des nations 2019, le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé d'organiser, en partenariat avec Touring Voyages Algérie (TVA) et Air Algérie, le déplacement de 450 personnes à Suez», a écrit le MJS dans un communiqué.

«La formule retenue, qui comprend le transport par avion charter, le transfert par bus vers le stade ainsi que le ticket d'accès à la rencontre, sera disponible dès demain (mardi, ndlr) au prix de 35.000 DA par personne, un prix rendu possible grâce au concours des pouvoirs publics et de certains sponsors», ajoute-t-on de même source.

Le MJS a appelé les personnes intéressées «à se rapprocher des agences TVA afin de procéder à leur inscription», faisant savoir que «d'autres opérations de ce type seront organisées en fonction de l'évolution du parcours de l'équipe nationale durant cette CAN-2019».

Cette annonce suit celle du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, lundi à Suez, où il était accompagné du sélectionneur national Djamel Belmadi, pour assister au 8e de finale Mali-Côte d'Ivoire et superviser le futur adversaire des «Verts» au prochain tour.

«Il y aura des vols charters vers l'Egypte afin de permettre à nos supporters de venir en grand nombre soutenir la sélection nationale à partir des quarts de finale.

Nous nous attendons à la venue de nombreux supporters et nous sommes en train de travailler pour leur faciliter le séjour et l'accès au stade.

Nous devons leur fournir le Fan ID afin qu'ils puissent bénéficier des billets d'entrée», avait notamment déclaré le premier responsable de l'instance fédérale.

D'autre part, l'ambassadeur d'Algérie en Egypte, Nadir Larbaoui, a rencontré lundi le gouverneur de la ville de Suez, Abdelmadjid Sakr, pour aborder les préparatifs relatifs à ce match et à l'accueil de la délégation algérienne et de ses supporters.

APs

Intérêt particulier à Aïn Defla pour les matchs de l'EN

Fidèles aux grandes compétitions à laquelle l'équipe nationale de football prend part, les citoyens d'Aïn Defla, à l'instar de ceux de toutes les régions du pays, suivent avec un intérêt particulier les matchs des «Verts» lors de la CAN-2019 en Egypte, dont le dernier en date dimanche et cette qualification en quarts aux dépens de la Guinée (3-0).

Que ce soit dans les cafés, maisons et établissements de jeunes où les rencontres des «Fennecs» sont suivies sur écrans géants, la fièvre du football est omniprésente, le vœu de tout un chacun consistant à voir les protégés de Djamel Belmadi atteindre la finale et brandir le trophée tant convoité.

Il faut dire que depuis la victoire contre le Sénégal acquise en poule (1-0), les supporters sont convaincus que l'EN est en mesure de damer le pion à toutes les équipes présentes à l'épreuve footballistique la plus populaire d'Afrique «au regard du niveau, de l'organisation et de la rigueur dont elle a fait preuve».

«Même +gavés+ de football dans la mesure où la CAN se déroule en même temps que la Copa América (Brésil) et la Coupe du monde féminine (France), les supporters algériens éprouvent un plaisir inégalable à suivre les prestations de leur équipe pour laquelle l'intérêt n'a pas baissé d'un iota», observe «Aâmi» Ali, un septuagénaire à la cité des frères Menad au centre-ville d'Aïn Defla avant le coup d'envoi du 8e de finale Algérie-Guinée suivi sur écran géant.

Ce mordu de football, retraité de l'enseignement de son état et qui, visiblement, semble en a vu des «vertes et des pas mûres», se rappelle même de l'épopée de l'EN de l'époque de virtuoses tels le regretté Lalmas ou Kalem, soutenant que l'équipe

d'Algérie version Belmadi a «bien des arguments à faire-valoir». «Sa touche (celle de Belmadi, ndlr) est indéniable dans la mesure où il a révolutionné la manière de jouer de l'équipe, inculquant aux joueurs organisation, rigueur et force mentale», a-t-il fait remarquer.

Le sentiment de «Aâmi» Ali est, du reste, partagé par la quasi-totalité de ceux qui suivaient le match, tout le monde s'accordant à dire que l'heure de la consécration était (peut-être) enfin arrivée.

«En sus de l'aspect technico-tactique, le football moderne exige d'avoir une bonne défense et un bon gardien de but, des conditions que remplit notre équipe nationale et qui laisse penser qu'elle aura son mot à dire pendant la compétition», soutiennent à l'unisson des jeunes rencontrés par l'APS.

Hypnotisés par les images déferlantes et les commentaires de Hafid Derradji, jeunes et vieux ont, 90 minutes durant, les yeux rivés sur l'écran, applaudissant à chaque passe lumineuse ou prouesse technique leurs «Guerriers du désert».

A chaque but inscrit (il y en a trois respectivement par Belaïli, Mahrez et Ounas), ce fut bien évidemment l'explosion de joie chez les supporters avec fumigènes et feux d'artifice.

Et, en réponse à certaines remarques, voire critiques à l'adresse de Belmadi au sujet d'un joueur dont le remplacement est jugé «inapproprié» par les téléspectateurs, «Aâmi» Ali observe qu'en football, l'unanimité ne peut être réunie à 100%, «nul n'étant à l'abri de critiques fût-il le meilleur entraîneur au monde».

«Même Aimé Jacquet (l'entraîneur de l'équipe de France championne du monde 1998, ndlr), n'a pas échappé aux critiques de journalistes au sujet d'un certain nombre

d'aspects d'ordre tactique en dépit du fait qu'il ait remporté le trophée», a-t-il rappelé.

Le football, ce fédérateur

Tantôt décrit comme étant l'«opium des peuples», tantôt assimilé à une «seconde religion», force est de constater que le côté fédérateur du football a été rarement mis en avant. «Il n'y a assurément que le football qui puisse réunir autant de monde», a soutenu Sofiane, venu de Chlef pour les besoins d'une fête familiale à Aïn Defla, observant que suivre les matchs dans un lieu public, avec des amis ou des inconnus, est «souvent beaucoup plus chaleureux». «Aâmi» Ali a, quant à lui, préféré focaliser ses propos sur le rôle dévolu au football à l'échelle mondiale, observant qu'une équipe de football d'une nation donnée s'emploie à en être l'ambassadrice.

«A l'inverse de certaines décisions de l'ONU, celles prises par la FIFA (Fédération internationale de football) sont toujours appliquées sans renoncement aucun par les nations qui y sont affiliées et c'est là un indice de l'aura du football, de sa magie et de la place qui lui est dévolue en tant que représentant d'un pays donné», a-t-il analysé. Pour en revenir à la victoire algérienne face à la Guinée et qui, par la même occasion, a permis aux «Verts» de se qualifier pour les quarts de finale, celle-ci a été fêtée jusqu'à une heure tardive par les fans du «Club Algérie». Quatre matchs et, à la clé, quatre victoires avec l'art et la manière mais surtout aucun but encaissé, cela fait assurément longtemps que les supporters algériens n'ont pas vu pareilles prestations de leur équipe fétiche.

Un résultat qui, ont-ils tenu à le dire, «est de bon augure pour la suite de la compétition».

CAN-2019 DE FOOTBALL (QUARTS DE FINALE) ALGÉRIE- CÔTE D'IVOIRE :

La VAR débarque sur fond d'incertitudes

L'assistant vidéo à l'arbitrage (VAR), sera utilisée pour la première fois à la CAN-2019 de football en Egypte (21 juin à 19 juillet), à partir des quarts de finale, prévus aujourd'hui et demain, au moment où cette technologie avait créé des polémiques en Ligue des champions, à l'occasion de la finale retour de Ci entre le Wydad Casablanca et l'ES Tunis fin mai.

Même si la phase de poules et les 1/8es de finale se sont déroulés, relativement, sans erreurs d'arbitrage, l'introduction de la VAR risque de donner lieu à de nouvelles polémiques, même si la Confédération africaine de football (CAF), reste plutôt confiante quant à la réussite de ce nouveau procédé jamais utilisé dans une phase finale de la CAN.

« Elle devait être initialement utilisée uniquement en finale, avant que la CAF ne décide de l'appliquer à partir des quarts de finale. C'est une technologie qui nécessite de gros moyens techniques.

Je peux vous assurer que tout va bien se passer. Nous avons réceptionné le matériel. Tout se passe dans les meilleures conditions», a rassuré le secrétaire général de la CAF le Marocain Mouad Hajji, au cours d'une conférence de presse tenue au Caire.

La VAR a déjà été testée en (off) dans deux matchs en phase de poules de la CAN-2019, ainsi que le 1/8e de finale entre le Maroc et le Bénin (1-1, aux t.a.b : 1-4).

Même si la CAF tient à rassurer quant à la fiabilité de la VAR, il n'en demeure pas moins que l'ensemble des huit équipes engagées en quarts de finale l'appréhendent, arguant les mauvaises expériences enregistrées lors des deux dernières finales de la Ligue des champions d'Afrique.

Pas plus tard qu'en juin dernier, la finale (retour) de l'édition 2019 entre l'ES Tunis et le WA Casablanca avait été marquée par une grosse polémique. L'arbitre gambien Bakary Gassama, avait refusé d'accorder un but aux Marocains alors que l'EST menait au score (1-0), pour une position d'hors-jeu sans toutefois solliciter l'assistant vidéo à l'arbitrage (VAR), défaillant. Après une interruption de plus d'une heure, les coéquipiers de l'international algérien Youcef Belaïli, ont été déclarés vainqueurs au grand dam de la formation marocaine.

Secouée par cette affaire, la CAF a décidé dans la foulée de faire rejouer cette seconde manche sur terrain neutre, à l'issue de la réunion de son Bureau exécutif tenue à Paris. En match aller, les deux équipes se sont neutralisées (1-1).

Lors de la finale de l'édition 2018, l'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef avait été suspendu pour «mauvaise performance» suite à son arbitrage jugé «scandaleux» par les Tunisiens en finale (aller) de la Ligue des champions entre le Ahly du Caire (Egypte) et l'ES Tunis (3-1), disputée le 2 novembre 2018 à Alexandrie.

Abid Charef, dont la suspension avait été levée en janvier dernier mais non retenu pour la CAN-2019, avait accordé deux pénalités aux Egyptiens, jugées «imaginaires» par l'Espérance, tout en recourant à chaque fois à la VAR, pour sa première utilisation dans une épreuve africaine interclubs.

APS

Zetchi : « Il y aura un pont aérien vers Suez »

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheïreddine Zetchi, a déclaré lundi qu'un pont aérien sera mis en place entre Alger et l'Egypte pour transporter les supporters de l'équipe nationale, en vue du match contre la Côte d'Ivoire en quarts de finale de la CAN-2019 (21 juin à 19 juillet), prévu demain à Suez (17h00, algériennes).

« Il y aura des vols charters vers l'Egypte afin de permettre à nos supporters d'aller en grand nombre soutenir la sélection nationale à partir des quarts de finale.

Nous nous attendons à la venue de nombreux supporters et nous sommes en train de travailler pour leur faciliter le séjour et l'accès au stade.

Nous devons leur fournir la Fan ID afin qu'ils puissent bénéficier des billets d'entrée », a annoncé le premier responsable de l'instance fédérale.

Zetchi s'est exprimé à Suez, où il été accompagné du sélectionneur national Djamel Belmadi, pour assister au match Mali- Côte d'Ivoire,



dont le vainqueur affrontera les Verts en quarts de finale.

« Concernant les suppor-

ters qui devaient rentrer après l'expiration de la date de leur billet, nous remercions les

responsables la compagnie nationale Air Algérie d'avoir prolongé leur séjour jusqu'à la fin du parcours de l'équipe nationale », a-t-il ajouté.

D'autre part, l'ambassadeur de l'Algérie en Egypte Nadir Larbaoui a rencontré lundi le gouverneur de la ville de Suez Abdelmadji Sakr, pour aborder les préparatifs relatifs à ce match des quarts de finale, et à l'accueil de la délégation algérienne et des supporters. L'équipe nationale, basée au Caire depuis le début cette 32 édition, rejoindra finalement la ville de Suez (139 km de la capitale égyptienne) jeudi, soit le jour de son match face au Mali ou la Côte d'Ivoire.

Andy Delort demande de mettre le drapeau algérien dans sa fiche au jeu de football FIFA

L'international algérien Andy Delort a demandé lundi dans un tweet de mettre le drapeau algérien dans sa fiche au jeu de football FIFA à la place du drapeau français.

« Bonsoir @EA_FIFA_France, je suis international algérien.

Serait-il possible de modifier le drapeau, svp? Par avance, merci ??Tahia

Djazaïr», a-t-il écrit sur son compte Twitter.

L'ancien joueur d'Ajaccio ou de Wigan (28 ans) a ainsi demandé d'apporter des corrections sur son nouveau statut de «Fennec» et en tant que joueur appartenant désormais à la nation algérienne.

Andy Delort, dont le père est Français de culture gitane de Catalogne et d'une

mère algérienne originaire de Mostaganem, avait indiqué en mai vouloir jouer pour l'Algérie, avec l'espoir d'être sélectionné pour la CAN.

Il ne figurait pas dans la liste initiale des 23 sélectionnés par Djamel Belmadi, mais la chance lui a souri pour être appelé le 13 juin pour remplacer Haris Belkebla.

L'Egypte et le Cameroun passent à la trappe, sensationnel Madagascar (BILAN)

Les 1/8 de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 de football en Egypte, clôturés lundi soir, ont été marqués notamment par l'élimination surprise du pays hôte, et du Cameroun, tenant du trophée, alors que Madagascar continue d'impressionner pour la première participation de son histoire.

Considérée comme le favori N.1 de cette 32e édition, l'Egypte a complètement raté «sa» CAN, en se faisant éliminer par une accrocheuse équipe sud-africaine (1-0), qualifiée pourtant parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes.

Une élimination qui a provoqué un véritable drame national et surtout précipité la démission du président de la Fédération égyptienne (EFA), Hani Abou Rida et le limogeage de l'ensemble du staff

technique dirigé par le Mexicain Javier Aguirre, dont la gestion du groupe a été largement contesté.

Le Cameroun, qui espérait conserver son trophée remporté à la CAN-2017 au Gabon, est également passé à la trappe, s'inclinant face au Nigeria (3-2) dans un match très disputé.

Le Maroc, auteur d'un carton plein en phase de poules, en compagnie de l'Egypte et de l'Algérie, constitue l'autre déception de cette CAN-2019. Les «Lions de l'Atlas» ont été stoppés net dans leur élan par les «Ecoreuils» du Bénin (1-1, aux t.a.b : 1-4).

Pointé du doigt, le sélectionneur français du Maroc Hervé Renard, dont le contrat court encore jusqu'en 2021, pourrait présenter sa démission dans les prochaines heures, selon plusieurs mé-

dias locaux. L'Algérie et le Sénégal, logés ensemble dans le groupe C au premier tour, ont fait respecter la logique en éliminant respectivement la Guinée (3-0) et l'Ouganda (1-0).

La Côte d'Ivoire, vainqueur de l'épreuve en 1992 et 2015, a «sue» pour dominer le Mali (1-0).

La sensation de cette édition reste l'équipe de Madagascar, qualifiée en quarts de finale grâce à sa victoire face à l'un des habitués du tournoi, la RD Congo (2-2, aux t.a.b : 4-2).

Pour leur première participation, les «Barea» sont en train de marquer de leur empreinte le rendez-vous égyptien, avec des statistiques hallucinantes pour un novice : trois victoires et un match nul, 7 buts marqués pour 4 encaissés. Enfin, la Tunisie

est considérée comme l'équipe miraculée de cette édition. Qualifiée en 1/8 de finale en engrangeant trois points seulement de trois nuls au premier tour, la sélection tunisienne s'est imposée lundi soir face au Ghana au terme de la fatidique séance de tirs au but (1-1, 5-4).

Au classement des buteurs, ça se bouscule en tête avec la présence de quatre joueurs auteurs de 3 réalisations chacun : Adam Ounas (Algérie), Odion Ighalo (Nigeria), Sadio Mané (Sénégal) et Cédric Bakambu (RD Congo).

Les quarts de finale prévus mercredi et jeudi seront marqués notamment par des retrouvailles entre l'Algérie et la Côte d'Ivoire dans un véritable choc à suivre, alors que Madagascar tentera de poursuivre son bonhomme de chemin aux dépens de la Tunisie.

Le président de l'ACNOA participera au Congrès de la CAF le 18 juillet au Caire

Le président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) et président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf prendra part à la 32e Assemblée générale ordinaire de la Confédération africaine de football (CAF), prévue le 18 juillet au Caire en Egypte, en marge de la 32e édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football, a-t-on appris, lundi auprès de l'instance olympique algérienne.

Invité par le président de la CAF, le



Malgache Ahmad Ahmed, Berraf assistera, à l'occasion, aux demi-finales de la CAN 2019 programmées dimanche prochain, ajoute la même source.

Avant de rallier la capitale égyptienne, le président du COA séjournera à Budapest en Hongrie, sur invitation du président de la Fédération internationale de judo (FIJ), Marius Vizer et assistera au Grand Prix de judo (12-14 juillet) et au Championnat du Monde d'Escrime que la ville hongroise abritera du 15 au 23 juillet 2019.

Cristian Romero passe sa visite médicale

La Juventus ne s'arrête plus ! Après Adrien Rabiot, Gianluigi Buffon ou encore Merih Demiral, un autre joueur va rejoindre les rangs de la Vieille Dame. Comme annoncé il y a deux jours, Cristian Romero est présent ce matin dans les installations du club afin de passer sa visite médicale. L'officialisation de transfert du défenseur central devrait être actée aujourd'hui.



Matuidi poussé vers la sortie ?

Sous contrat avec la Juventus Turin, Blaise Matuidi pourrait être poussé vers la sortie par ses dirigeants. Les Bianconeri qui ont accueilli Adrien Rabiot et Aaron Ramsey, vont devoir dégraisser au milieu. Avec un salaire de 4 millions d'euros par an, le champion du monde tricolore ne sera pas retenu en cas d'offre. Selon Tuttosport, quelques clubs anglais se seraient positionnés. Une chose est sûre, il ne retournera pas au PSG. Leonardo a confié qu'il n'était pas intéressé par un retour du champion du Monde.

BENZEMA 10 ANS DÉJÀ AU REAL

Pour ses dix ans à la Casa Blanca, l'attaquant a tenu à poster un message sur les réseaux sociaux.

Ce mardi, cela fait déjà 10 ans que Karim Benzema (31 ans) a quitté l'Olympique Lyonnais afin de rejoindre le Real Madrid. À 21 ans, l'attaquant était transféré pour 35 M€ chez les Merengue après 66 buts en 148 matchs sous la tunique lyonnaise. Deux jours après les officialisations de Kaká et Cristiano Ronaldo, avec qui il a noué une complicité énorme sur le terrain notamment. En 10 ans, l'international français (81 sélections, 27 buts) s'est tout simplement imposé comme le numéro 1 à la pointe de l'attaque du Real Madrid, poussant de nombreux attaquants tels que Gonzalo Higuain, Emmanuel Adebayor, Javier Hernandez ou encore Alvaro Morata à quitter le club.

Aujourd'hui, « KB Nueve » culmine 222 buts en 462 matchs avec les Madrilènes. Et sur Twitter, le joueur a tenu à faire passer un message pour ses 10 ans passé au club. Si le jeune Luka Jovic vient de faire son arrivée à la Casa Blanca, nul doute que Karim Benzema se dépassera pour se défaire de la concurrence du Serbe...

James n'ira pas à l'Atlético Madrid

Le Real Madrid refuse de laisser filer James Rodriguez (27 ans) à l'Atlético Madrid. Selon les renseignements obtenus par As, les dirigeants merengues s'opposent à l'idée de transférer l'international colombien chez le club rival. Seul le Napoli serait donc en course pour l'accueillir, dans les prochaines semaines. Le hic, c'est que le SSC souhaiterait un prêt, tandis que le Real Madrid attend 42 millions d'euros pour le libérer de son contrat.



Leonardo a abandonné la piste Guerreiro

Leonardo n'a pas poursuivi les discussions concernant Raphaël Guerreiro (Dortmund, 25 ans). "C'était quasiment fait avec Antero (Henrique). Mais l'arrivée de Leonardo a, pour l'instant, mis un frein à l'évolution du dossier. Je crois qu'il y a d'autres priorités", a expliqué un proche du BVB dans les colonnes de France Football. Le Brésilien paraît avoir d'autres priorités pour renforcer sa défense.

Filipe Luis envisage de rester

Filipe Luis (33 ans) souhaite poursuivre sous les couleurs de l'Atlético Madrid.

Si l'on en croit les renseignements publiés par As, l'international brésilien envisage de continuer avec les Colchoneros et négocie une prolongation. Pour rappel, son contrat a pris fin le 30 juin. Les dirigeants de l'Atlético lui auraient transmis une proposition de bail l'engageant sur une année, avec une option de reconduction automatique à compter d'un certain nombre de matchs joués. Le défenseur porte les couleurs du club madrilène depuis l'été 2010.



ALGÉRIE-LIBYE M. Bedoui reçoit le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale libyen

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a reçu lundi, le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale libyen Fathi Bachagha, indique un communiqué des services du Premier ministre. «Le Premier ministre, Monsieur Noureddine Bedoui, a reçu lundi 8 juillet 2019, le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale libyen Fathi Bachagha», lit-on dans le même texte. «Les deux parties ont abordé les voies à même de développer les relations de coopération entre les deux pays», précise-t-on, ajoutant que le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune, avait pris part à cette rencontre. Plutôt dans la journée, Salah Eddine Dahmoune s'est entretenu avec son homologue libyen actuellement en visite officielle en Algérie, abordant notamment la crise en Libye. M. Dahmoune avait affirmé que «la solution politique est le meilleur moyen à même de surmonter la crise en Libye, et ce à travers la redynamisation du dialogue entre belligérants dans ce pays». Il avait mis l'accent, dans ce sens, sur l'attachement de l'Algérie à l'intégrité territoriale libyenne et son souci de voir ce pays voisin recouvrer sa stabilité, réitérant «le soutien du peuple algérien au peuple libyen». Pour sa part, le ministre de l'Intérieur libyen, Fathi Bachagha, avait insisté sur l'importance de redynamiser la coopération sécuritaire entre l'Algérie et la Libye et d'aller de l'avant en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic de drogue, tout en saluant le soutien de l'Algérie au peuple et gouvernement libyens.

ÉNERGIE Coupe de gaz aujourd'hui dans la commune d'El-Harrach

Une coupe de gaz est programmée pour la nuit de mercredi au jeudi dans la commune d'El-Harrach, en raison de travaux d'entretien, a indiqué hier la direction de distribution de l'électricité et de gaz d'El Harrach dans un communiqué. Cette coupe qui durera de 23h00 à 8h00, concernera la cité Kourifa, Sidi M'barek et les trois caves, a précisé la même source. La direction s'excuse auprès de ses clients pour les désagréments causés par cette coupe et met à leur disposition pour toute information le numéro 3303 joignable 24h24 et 7j/7.

HADJ Belmehdi appelle les membres de la mission du hadj à accomplir pleinement leur mission

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a appelé, hier à Alger, les membres de la mission du hadj à accomplir pleinement leur mission et à être au service des hadjjs algériens aux Lieux saints de l'islam.



Présidant une rencontre avec les membres de la mission du hadj au Palais des expositions (Pins maritimes), M. Belmehdi a incité les équipes de la mission du hadj à faire preuve d'esprit de groupe et être «un modèle de vertu et d'engagement». Le ministre a donné une série de recommandations aux 800 membres de la mission, composée d'équipes médicales, de la protection civile,

de la fatwa et de l'orientation religieuse ainsi que des agences de tourisme. Il a également appelé les commissions de contrôle et les responsables à «élaborer une fiche d'évaluation pour chaque membre de la mission», ajoutant que l'Etat a mobilisé «tous les moyens nécessaires à la réussite de la saison du hadj». De son côté, le directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la

Omra (ONPO), Youcef Azzouza a rappelé les pas franchis en matière de modernisation et de numérisation de l'opération du hadj, soulignant que cela a permis d'économiser de l'argent et de gagner du temps. Une autre rencontre est prévue jeudi prochain, au Palais des expositions, au profit des hadjjs pour procéder à une simulation devant la maquette de la Kaaba.

DIPLOMATIE Fin de fonctions du consul général d'Algérie à Marseille (Présidence)

Le chef de l'Etat, Abdelkader, Bensalah, a mis fin, hier, aux fonctions du consul général d'Algérie à Marseille, Boudjemaâ Rouibah, indique la Présidence de la République dans un communiqué. «Le chef de l'Etat, M. Abdelkader, Bensalah, a mis fin, ce jour, mardi 9 juillet 2019, aux fonctions du consul général d'Algérie à Marseille, exercées par M. Boudjemaâ Rouibah», précise la même source.

TRANSPORTS Bientôt un vol charter Oran (Algérie) - Charm El-Cheikh (Egypte)

Une ligne aérienne «charter» saisonnière devant relier les villes d'Oran (Algérie) et Charm El-Cheikh (Egypte) sera ouverte à l'occasion de la saison estivale, a-t-on appris hier du directeur régional d'Air Algérie, Kara Terki. Cette ligne aérienne entrera en activité en août prochain avec une moyenne de deux vols aller et retour en réponse à une demande faite par une agence touristique, a indiqué Kara Terki dans une déclaration à l'APS, ajoutant que ces vols, qui seront effectués les 19 et 31 août prochains (aller et retour) connaissent déjà une forte demande de la part des voyageurs. Le même responsable a ajouté qu'il y a une possibilité d'ouverture d'une autre ligne saisonnière «charter» devant relier Oran à Antalya (Turquie) en raison des demandes formulées par les agences touristiques, soulignant qu'Air Algérie a renforcé ses vols dans le cadre de la saison estivale à partir de l'aéroport d'Oran vers les aéroports français et espagnols, suite aux demandes, de plus en plus nombreuses, de la communauté nationale établie à l'étranger. Dans ce cadre, le nombre des vols entre Oran et Paris a été porté à trois par jour, par rapport au reste de l'année qui enregistrait un à deux vols

quotidiens suivant la demande, au même titre que la ligne Oran-Marseille. La ligne Oran-Lyon connaît, pour sa part, un vol quotidien (6 vols hebdomadaires le reste de l'année), ainsi qu'une liaison quotidienne Oran-Toulouse, selon M.Terki, qui a signalé que ces vols seront également renforcés avec des vols supplémentaires avant la rentrée scolaire, afin de garantir les meilleures conditions au retour des émigrés. Un autre vol a été programmé pour la ligne Oran-Alicante et trois vols pour la ligne Oran-Barcelone, sachant que le reste de l'année deux vols hebdomadaires étaient programmés vers ces destinations, et ce, en plus de la programmation entre 3 et 6 vols hebdomadaires suivant la demande pour la ligne Oran-Istanbul, indique-t-on. Par ailleurs et afin de faire face au flux incessant des voyageurs, notamment la communauté nationale établie à l'étranger, l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" a été renforcé par 25 travailleurs saisonniers dans le cadre du programme de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM), notamment en ce qui concerne l'enregistrement et l'embarquement des bagages, ainsi que l'accueil, a également fait savoir le directeur régional d'Air Algérie.

ALGÉRIE-CHINE L'Algérie ratifie le mémorandum d'entente relatif à l'initiative de la Ceinture économique de la Route de la soie

Un décret présidentiel portant ratification du mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Chine sur la coopération dans le cadre de l'initiative «la Ceinture économique de la Route de la soie et la route de la soie maritime du XXI^e siècle», a été publié dans le dernier Journal officiel.

Signé à Beijing en septembre 2018, entre les gouvernements algérien et chinois, ce mémorandum d'entente sur la coopération dans le cadre de l'initiative «la Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du XXI^e siècle» définit les différents aspects de la coopération bilatérale dans le cadre de cette initiative. A travers



cet accord, les deux pays «œuvrent à consolider les relations politiques, renforcer les liens économiques et intensifier l'échange interpersonnel et l'échange culturel, contribuant à la réalisation des objectifs communs du développement». L'Algérie et la Chine œuvrent également à «instaurer une coopération fructueuse et un développement durable grâce aux potentiels et avantages intégrés offerts par les économies des deux pays». Les deux pays

œuvrent aussi à «renforcer la coopération avec les Etats participant à l'initiative et consolider leur développement économique réalisant leur progrès», ainsi qu'à «renforcer l'échange et le soutien mutuels, conformément au concept de l'initiative «la Ceinture et la Route» fondé sur la coopération, le développement et le gain mutuel, à travers le plein emploi des mécanismes bilatéraux de coopération existants et des mécanismes multilatéraux qui lient les parties».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Khenchela



Un élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté lundi à Khenchela par un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 08 juillet 2019 à Khenchela/5^e Région mili-

taire, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes», précise la même source.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «un détachement de l'ANP a intercepté huit (08) orpailleurs et saisi un (01) groupe électrogène, un (01) marteau piqueur et cinq (05) plaques photovoltaïques», alors que «(16.188) unités de différentes boissons ont été saisies à El-Oued/4^eRM», conclut le MDN.